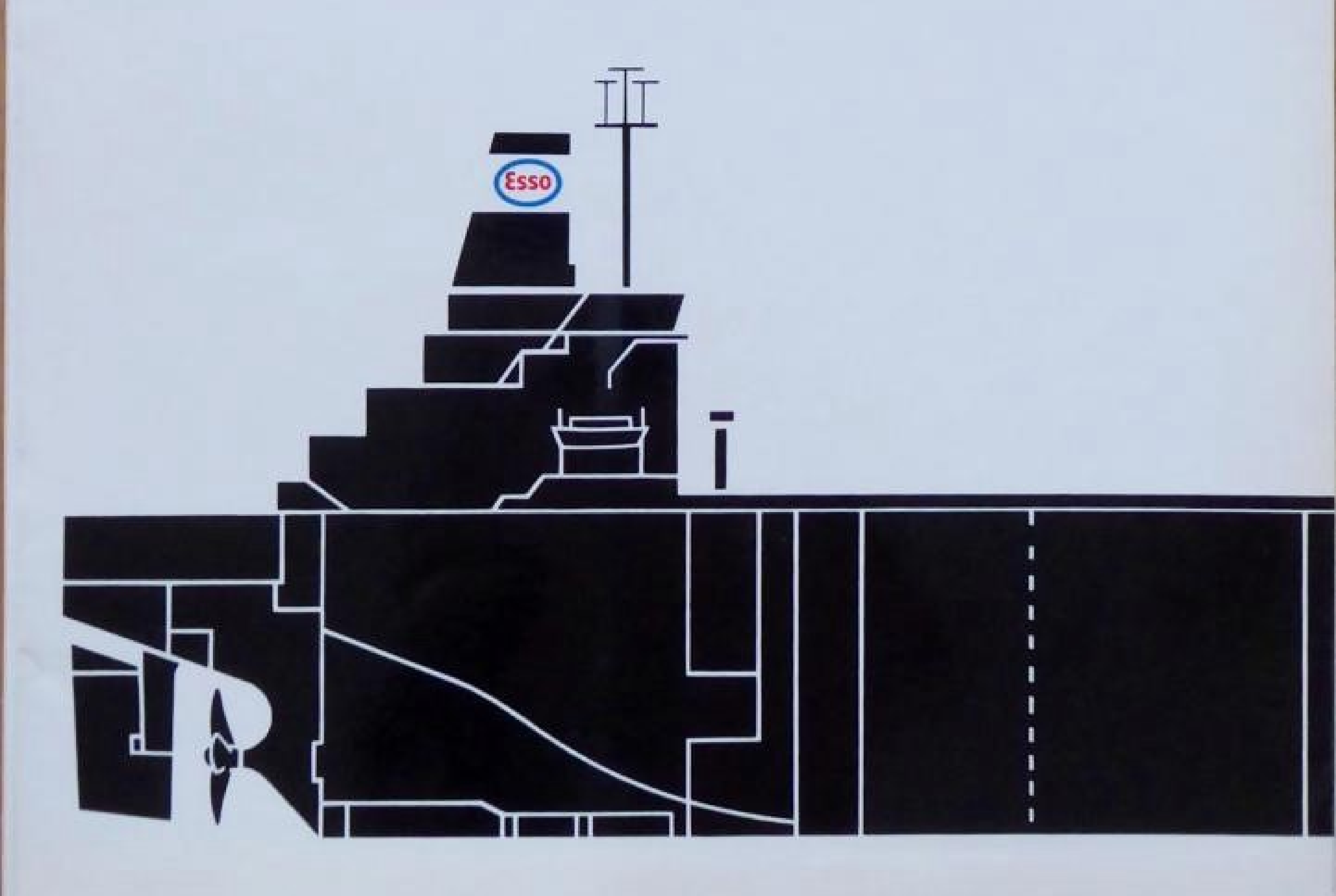
ESSO STANDARD S.A.F.

RAPPORT ANNUEL 1971



ESSO STANDARD S.A.F.

SOCIETE ANONYME FRANÇAISE
CAPITAL 595.898.000 FRANCS

6 AVENUE GAMBETTA
92 COURBEVOIE
CEDEX N°2
92 PARIS LA DEFENSE

DÉCLARATION DE M. J. BALLET

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Je désirerais, avant de vous donner quelques indications tant sur les activités de votre société au cours des premiers mois de 1972 que sur nos projets, revenir sur les résultats de l'exercice 1971 qui peuvent paraître à certains relativement peu encourageants.

Au-delà des explications qui vous ont été données dans le rapport dont il vient d'être fait lecture, je tiens à souligner que tout au long de 1971 qui a été, vous le savez, une année troublée pour l'industrie pétrolière mondiale, votre société a dû faire face à des problèmes qui lui ont été particuliers, plus spécialement en matière de transports maritimes et de raffinage.

Nous étions très largement approvisionnés en brut méditerranéen. En 1971, l'obtention des qualités de brut requises par nos raffineries a entraîné un allongement considérable des trajets qui a été très significatif pour votre société. Par ailleurs, au cours de l'année, deux de nos raffineries, Port-Jérôme et Fos, ont, en dehors des arrêts qui étaient prévus pour l'entretien périodique des unités, eu leur marche perturbée en raison d'incidents techniques qui, d'ailleurs, n'ont aucun caractère chronique. Ces arrêts ont entraîné des coûts plus élevés qui ont évidemment pesé sur les résultats d'un exercice qui, sans cela, se serait présenté en progrès sur le précédent.

Mais il convient d'apprécier les résultats d'une société comme la vôtre dans une vue perspective de quelques années. Vous vous souvenez qu'en 1970 le cash flow se présentait en progression de 30 % sur celui de l'exercice précédent. Le léger recul constaté cette année (3 %) n'a que partiellement entamé l'avance déjà prise.

C'est également dans une même vue perspective que je voudrais vous parler du début de 1972 et de nos projets.

Les cinq premiers mois me permettent de dire que le démarrage de l'exercice en cours s'est effectué sous d'assez bons auspices.

Les raffineries ont toutes fonctionné, depuis le début de l'année, à pleine capacité. Le tonnage qu'elles ont traité est au total supérieur de 13 % à celui de la période correspondante de l'an dernier.

Les activités commerciales ont donné des résultats en ligne avec les prévisions. Je dois toutefois signaler que malgré une conjoncture économique relativement favorable et une croissance assez nette de la production, la demande en produits énergétiques semble se

ESSO STANDARD S.A.F. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 1972

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTIONS

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour vous proposer d'apporter quelques modifications aux statuts de votre société relatives à l'âge des dirigeants sociaux.

Des dispositions particulières ont en effet été prévues à ce sujet par la loi du 31 décembre 1970 visant à limiter l'âge des personnes qui ont la haute responsabilité des entreprises. La loi laisse cependant toute liberté aux actionnaires pour fixer eux-mêmes les règles qu'ils entendent suivre en cette matière. En l'absence de clauses statutaires particulières, la loi limite à partir du 1er octobre 1972, l'âge des administrateurs à 70 ans pour deux tiers d'entre eux et celui du président à 65 ans.

Nous vous proposons d'adopter les dispositions statutaires afin de fixer des règles conformes aux traditions de votre société. Les administrateurs termineront leurs fonctions à l'assemblée générale de l'année au cours de laquelle ils atteindront l'âge de 70 ans ; le président cessera ses fonctions à l'assemblée générale qui suivra le jour où il atteindra l'âge de 65 ans. Le ou les directeurs généraux cesseront leurs fonctions à la fin du trimestre civil au cours duquel ils atteindront l'âge de 65 ans, suivant en cela le régime général des salariés de votre société.

Les modifications statutaires qui vous sont proposées doivent être replacées dans le contexte des statuts. Ceux-ci disposent en effet que les administrateurs, et par conséquent le président, sont désignés pour un an, leurs fonctions prenant fin à l'assemblée générale ordinaire annuelle. C'est donc à l'occasion de leur nomination ou du renouvellement de leur nomination que pouvait être précisée une règle concernant leur âge.

Ce sont ces principes que nous vous demandons d'entériner en soumettant à votre approbation les résolutions suivantes visant à modifier les articles 22, 24 et 34 des statuts.

Le Conseil d'Administration

première résolution

L'Assemblée Générale décide d'apporter aux statuts de la société les modifications suivantes :

- Article 22 - Nomination

Un troisième paragraphe est ajouté comme suit :
"3° Nul ne peut être élu ou coopté à un poste d'administrateur s'il doit atteindre l'âge de soixante-dix ans dans le courant de l'année civile où se situerait cette nomination ou cette cooptation. Cette disposition est applicable au représentant permanent d'une personne morale administrateur."

- Article 24 - Bureau

Le premier paragraphe est complété par l'alinéa suivant :
"Nul administrateur ne peut être élu aux fonctions de président s'il a atteint l'âge de soixante-cinq ans."

- Article 34 - Directeurs Généraux

Le premier paragraphe est complété par l'alinéa suivant :
"En outre, leurs fonctions cessent de plein droit à la fin du trimestre au cours duquel ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans"

deuxième résolution

Pour les publications légales, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait du présent procès-verbal.

tasser quelque peu en même temps que la concurrence s'exerce à des niveaux de prix parfaitement insolites pour nous qui sommes conscients que les événements du Moyen Orient conduisent à un renchérissement sensible des produits pétroliers en Europe. Les résultats de 1972 dépendront donc en grande partie d'un redressement des prix et, bien entendu, en toile de fond, de la situation sociale.

Notre industrie doit, par ailleurs, financer des investissements considérables pour être à même de satisfaire à la demande, bien que celle-ci ne se développe plus aussi vite que durant la dernière décennie.

C'est ainsi que votre société qui, comme toutes les autres, ressent les effets inflationnistes que le gouvernement déplore, prévoit pour les exercices 1972 et 1973 un programme d'investissement qui doit dépasser largement un milliard de francs.

Au total, c'est à l'achat de quatre supertankers qu'il sera procédé : deux de 250 000 tonnes, deux de 270 000 tonnes. Leur livraison s'échelonnera entre le début de 1973 et la fin de 1975. Votre société se trouvera alors disposer en propre d'une flotte qui atteindra un tonnage huit fois supérieur à celui qu'elle avait en 1968.

La capacité annuelle de la raffinerie de Fos va - on vous l'a dit - être portée de trois à huit millions de tonnes. Ceci représente un investissement d'environ 380 millions de francs dont, je tiens à le souligner, environ 13 à 14 % iront à des dépenses liées à la protection de l'environnement.

En relation avec la construction, à Port-Jérôme, d'une unité de production catalytique d'huiles blanches qui, avec une capacité annuelle de 27.000 tonnes, sera une des plus importante du monde, il vient d'être décidé de construire une usine de mélange et de conditionnement pour les graisses, lubrifiants et produits spéciaux. Cette installation, d'une capacité de 260.000 tonnes/an, permettra, d'ici 1975, de regrouper des activités jusqu'ici assurées par les usines de La Mailleraye (Normandie) et Gennevilliers.

Nous serons ainsi à même de faire face à l'accroissement de la demande en lubrifiants et améliorerons la rentabilité des ventes d'huiles par une réduction des coûts opératoires.

Voici pour les principaux projets. Ces investissements excèdent largement la capacité d'auto-financement et nécessiteront un recours à des ressources extérieures que la situation financière de votre société doit permettre de trouver sans difficultés majeures.

Il a cependant paru raisonnable à votre Conseil d'Administration de vous demander l'autorisation de pouvoir procéder à l'émission d'obligations pour un montant maximum de 150 millions de francs ; mais il n'est pas dans nos intentions de faire immédiatement appel à cette possibilité.

RESOLUTIONS

ESSO STANDARD SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU JEUDI 22 JUIN 1972

première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1971, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1971, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

Bénéfice de l'exercice 1971	F	68 695 123,87
Report 1970	F	3 414 813,41
soit un total de	F	72 109 937,28
de la façon suivante :		
Réserve légale	F	3 435 000,00
Réserve générale	F	18 000 000,00
Dividende	F	47 671 840,00
Report à nouveau	F	3 003 097,28
	F	72 109 937,28

Le dividende net ressort à F 4,00 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50,00 nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 2,00, soit un revenu global de F 6,00.

Le dividende (coupon n° 38) sera payable le 30 juin 1972 aux guichets des établissements suivants :

- Banque de Paris et des Pays-Bas,
- Morgan Guaranty Trust Co of New York,
- Société Générale,
- Crédit Lyonnais,
- Banque Nationale de Paris,
- Crédit Commercial de France,
- Crédit Industriel et Commercial,
- Banque de l'Union Européenne

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1968	11 913 800	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1969	11 917 960	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1970	11 917 960	F 4,00	F 2,00	F 6,00

quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion

au 17 juin 1971 à M. Serge Scheer

au 31 décembre 1971 à MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Gustave Rambaud
Auguste Schlageter

cinquième résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1972. MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

sixième résolution

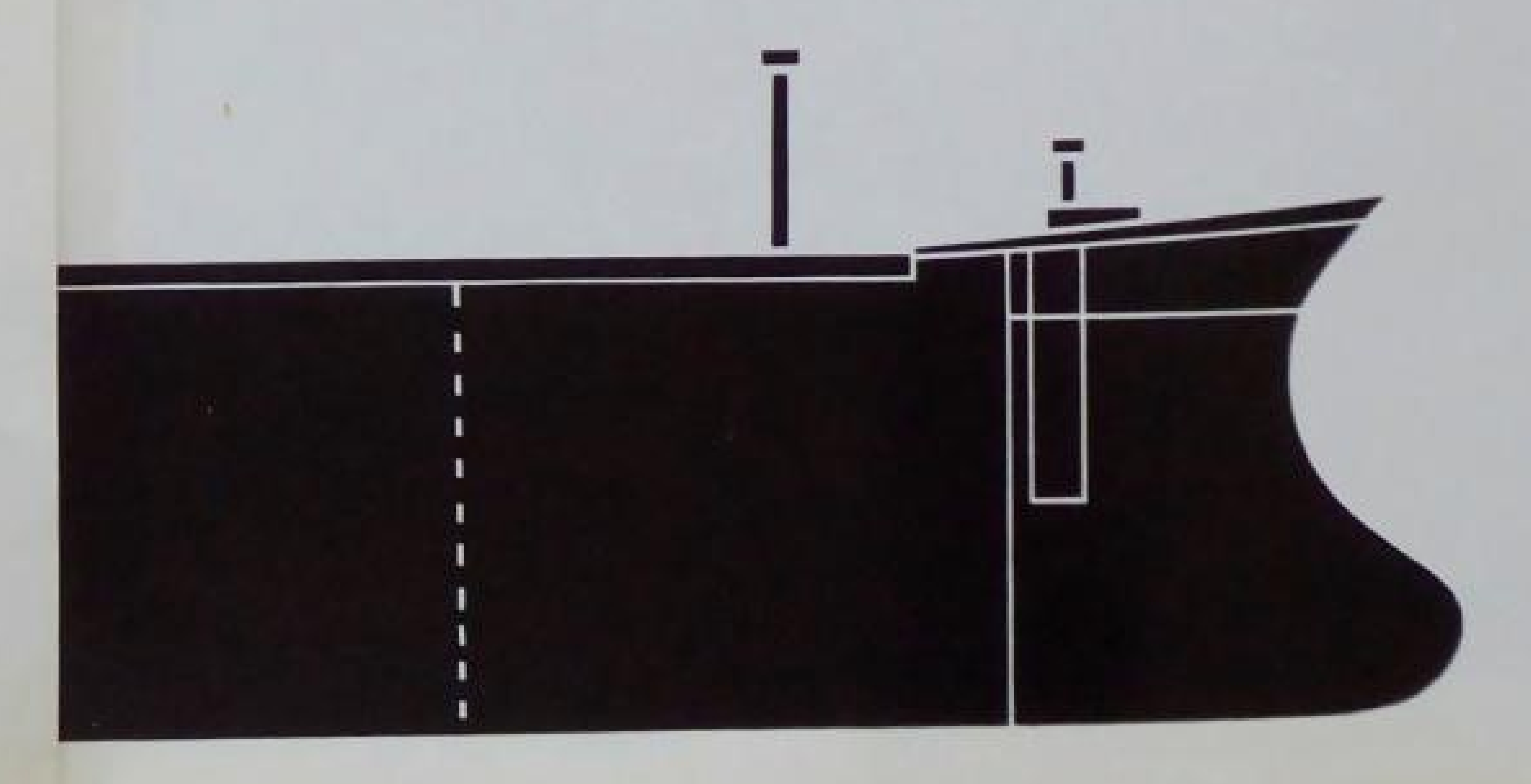
L'Assemblée Générale fixe à F 125 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1972.

septième résolution

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'obligations en France ou à l'étranger jusqu'à concurrence d'un montant nominal global de 150 millions de francs.

Cette émission sera réalisée à la diligence du Conseil d'Administration, en une ou plusieurs fois, aux époques et dans les conditions qu'il jugera convenables.

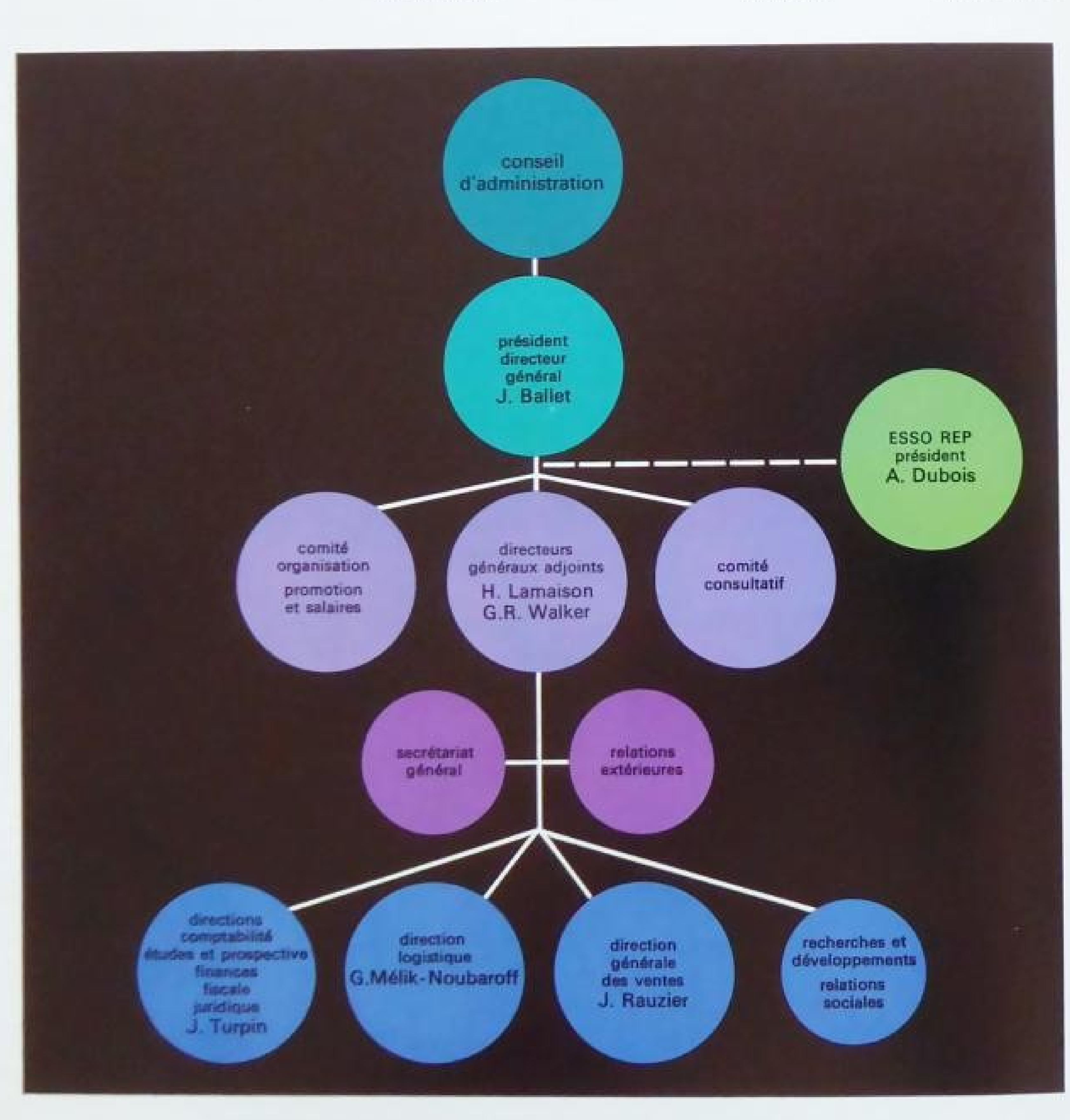
SOCIETE
ANONYME
FRANÇAISE
CAPITAL
595 898 000
FRANCS
6 AVENUE
GAMBETTA
92 COURBEVOIE
CEDEX N°2
92 PARIS LA DEFENSE



	Serge Scheer	président d'honneur
conseil d'administration	Jacques Ballet	président directeur général
	André Dubois	vice-président
	Jules Armand	administrateur
	Francis Fabre	administrateur
	Jean Forgeot	administrateur
	Gustave Rambaud	administrateur
	Auguste Schlageter	administrateur
comité consultatif	Jacques Ballet	président
	George R. Walker	directeur général adjoint
	Henri Lamaison	directeur général adjoint
	André Dubois	président d'Esso REP
	Georges Melik-Noubaroff	directeur
	Jean Rauzier	directeur
	Jean D. Turpin	directeur
contrôleur		Albert Richard
trésorier		Louis Coignard
commissaires aux comptes	Albert Veyrenc	titulaire
	André Amic	titulaire
	Daniel Dudon	suppléant

Esso

31 mars 1972



RAPPORT ANNUEL 1971

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 22 juin 1972
communiqués
au comité central d'entreprise
le 16 juin 1972

5	rapport du conseil d'administration
27	commentaires financiers
34	filiales et participations
37	rapports des commissaires aux comptes
41	compte d'exploitation et compte de pertes et profits Esso Standard S.A.F.
42	bilan Esso Standard S.A.F.
44	bilan consolidé Esso Standard S.A.F. et Esso REP
46	compte d'exploitation et compte de pertes et profits consolidés Esso Standard S.A.F. et Esso REP

EN BREF...

	1969	1970	1971
millions de tonnes			
production de pétrole brut (Esso REP)	2,0	1,9	1,5
brut traité en raffinerie	11,6	13,5	12,9
ventes totales de produits finis	12,2	13,6	13,8
millions de francs			
salaires et dépenses sociales	247,3	273,1	299,1
dépenses d'immobilisations	209,4	242,7	383,7
chiffre d'affaires commercial (taxe comprise, hors TVA)	3 941,7	4 562,7	5 364,6
dont taxe intérieure	1 868,3	2 028,1	2 231,6
dotation aux comptes d'amortissements et de provisions	134,8	202,5	195,9
cash flow	211,2	274,0	264,6
bénéfice net de l'exercice	76,4	71,5	68,7

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

approvisionnement pétrolier de l'europe

L'industrie pétrolière s'est développée en 1971 à un rythme et dans un contexte bien différents de ceux de 1970. La croissance des économies occidentales s'est ralentie ; le phénomène s'est répercuté sur leur consommation d'énergie ; la production mondiale de pétrole brut a augmenté de 5,5 %, taux inférieur de près de moitié à celui de l'année précédente, tandis que les prix de vente étaient fortement affectés.

Les accords dits de Tripoli et de Téhéran entre compagnies pétrolières et pays producteurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, aboutissement de longues négociations, conduisaient à un relèvement sensible des prix "postés" du pétrole brut et prévoyaient des ajustements annuels jusqu'en 1975 pour compenser l'inflation mondiale. Ces accords ne devaient pas être remis en cause pendant une durée de cinq ans. Néanmoins, à la suite des réalignements monétaires intervenus au deuxième semestre 1971, certains pays producteurs ont obtenu une nouvelle majoration des prix libellés en dollars. Compte tenu d'une parité-or du franc inchangée alors que celle du dollar était réduite de 8,57 %, l'incidence de cette dernière majoration a été pratiquement nulle sur le coût en francs des achats de pétrole brut.

A la suite de la décision du Gouvernement Algérien de prendre le contrôle de 51 % des actifs pétroliers détenus en Algérie par les sociétés pétrolières françaises - et de la totalité pour le gaz naturel et les pipelines - un règlement définitif est intervenu moyennant l'abandon par la C.F.P. de la moitié de sa production et par l'E.R.A.P. des deux tiers de la sienne.

Ces événements ont entraîné un accroissement sensible de la part des pétroles du Golfe Persique dans l'approvisionnement de l'Europe.

L'insuffisance des moyens de transport disponibles pour acheminer le pétrole a eu pour conséquence une hausse considérable des frets en 1970 et au début de 1971. L'entrée en service de pétroliers de grande capacité a permis le retour à des taux de fret plus raisonnables en fin d'année. Le volume des carnets de commandes des chantiers mondiaux laisse espérer que la flotte pétrolière sera dorénavant suffisante pour faire face aux aléas d'ordre conjoncturel ou politique.

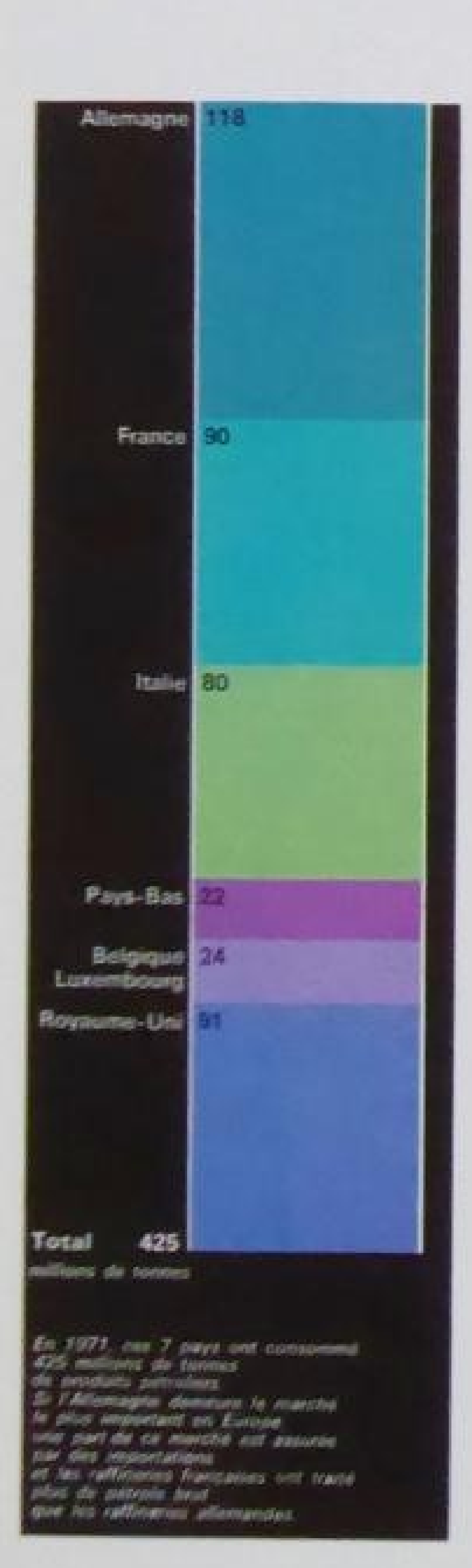
L'importance fondamentale du pétrole dans le développement économique des pays producteurs et des pays consommateurs ainsi que le rôle essentiel, technique et financier des sociétés pétrolières soulignent assez la complexité des problèmes auxquels l'industrie se trouve confrontée.

industrie pétrolière française

Les événements récents ont ramené au premier plan les efforts faits pour développer de nouvelles sources d'énergie, nucléaire en particulier, mais aucune d'elles ne sera en mesure, à moyen terme, de jouer un rôle comparable à celui du pétrole. Sa place essentielle dans le développement de l'économie française et l'amélioration du bien-être ressort clairement des perspectives tracées par le VI[e] Plan. De 1970 à 1980, la consommation française de produits pétroliers devrait passer de 82 à 175 millions de tonnes ; elle représenterait alors 72 % de la consommation totale d'énergie du pays, de telle sorte que chaque Français consommerait en moyenne par an 3,2 tonnes de pétrole à la fin de la décennie.

En 1971, pour une consommation d'énergie, en France, en progression de 4,5 %, les ventes de produits pétroliers se sont accrues de 10 %, atteignant 90 millions de tonnes. Toutefois, la commercialisation s'est effectuée dans un climat bien différent de celui de 1970. Compte tenu du fléchissement des taux de fret du deuxième semestre, la vague de hausse des prix internationaux s'est progressivement amortie ; les barèmes officiels ont reflété cette tendance avec un certain décalage du fait des formules de révision des prix en vigueur. Les prix du fuel domestique et du fuel lourd qui s'étaient raffermis, se sont à nouveau affaiblis dans les derniers mois de l'année, marquant ainsi

demande de produits pétroliers en europe en 1971



la fin d'une période difficile où cependant aucune rupture d'approvisionnement n'a été ressentie au niveau du consommateur final. Afin de pourvoir à cette demande et à celle des marchés étrangers, les raffineries françaises ont traité près de 110 millions de tonnes de pétrole brut en 1971 ; selon les prévisions du VIe Plan, leur capacité de traitement devrait s'accroître de plus de 50 millions de tonnes avant la fin de 1975.

Deux phénomènes méritent d'être soulignés, l'un concerne la structure de la demande de produits pétroliers, l'autre celle de l'offre du pétrole brut. Pour la demande, il s'agit de la consommation de fuel domestique dont l'accroissement annuel a été inférieur à celui des années précédentes, cela étant dû dans une certaine mesure à la clémence des températures. Du côté de l'offre, en raison du différend ayant opposé la France et l'Algérie, la part du pétrole saharien dans l'approvisionnement total a été réduite de 26 % à 7 % ; celle du pétrole libyen a également diminué de 17 à 14 %, son coût étant devenu relativement plus élevé que celui des bruts du Moyen-Orient. Par contre, les pétroles du Golfe Persique ont occupé une place prépondérante, représentant 60 % des besoins.

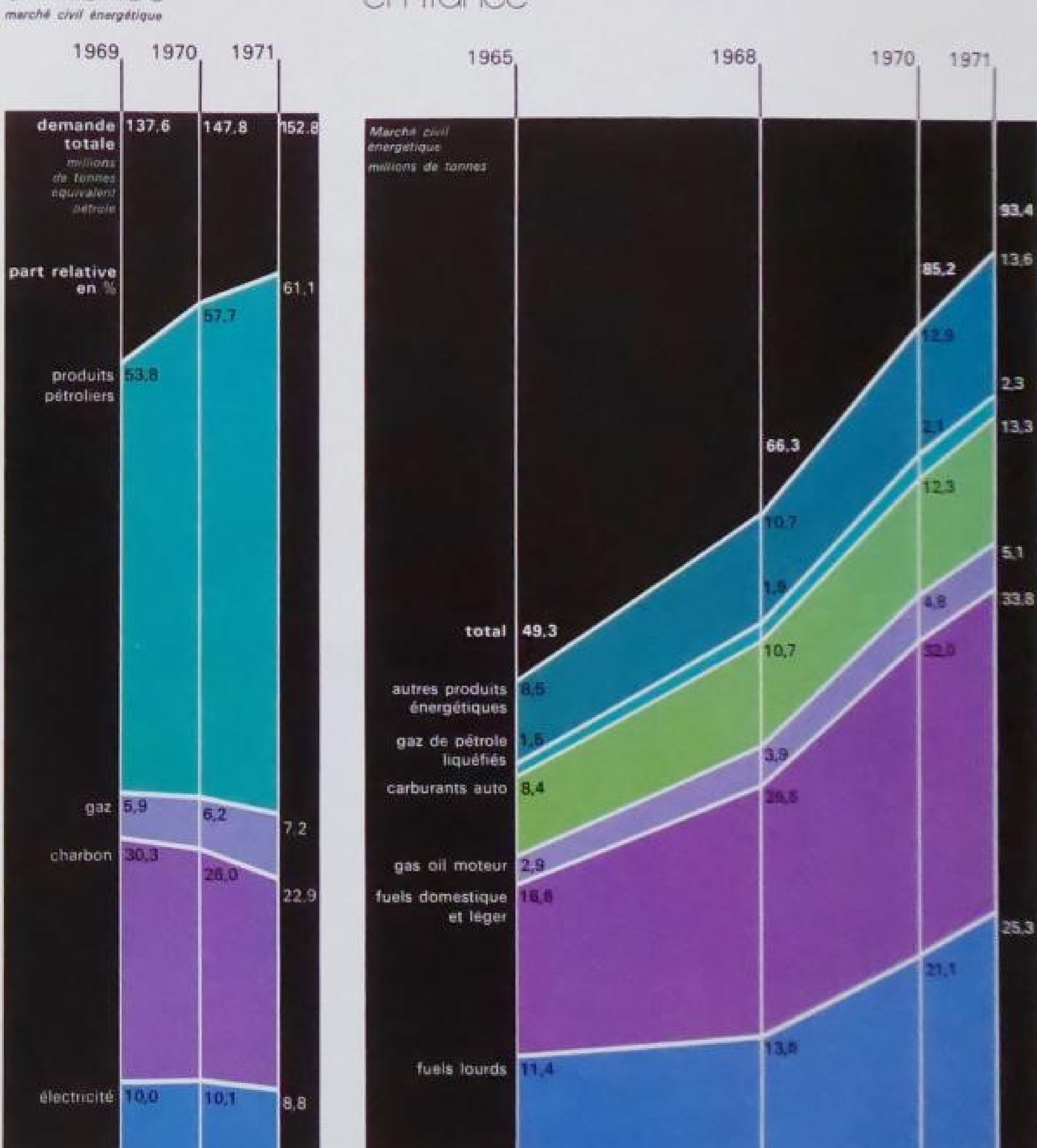
Le programme intensif de construction navale entrepris par l'armement pétrolier français depuis quelques années s'est traduit par un accroissement exceptionnel, de plus de 24 % de la capacité de transport en 1971. Sept navires d'un port en lourd supérieur à 220.000 tonnes ont été mis en service. Face à cette évolution, les pouvoirs publics, en association avec les autorités portuaires et la profession pétrolière, poursuivent activement l'aménagement des ports susceptibles de recevoir des unités dont la taille ne cesse de croître. Le Havre étudie un projet pour accueillir au cap d'Antifer les pétroliers de 500.000 tonnes ; d'ores et déjà, le port de Fos-sur-Mer peut recevoir des navires de 300.000 tonnes, il en sera de même pour Dunkerque dès 1974. La France aménage ainsi une "façade" maritime unique en Europe ; cet équipement bénéficiera en premier lieu à l'économie nationale et trouvera sans doute un prolongement européen.

Le rappel des événements qui ont marqué le développement de l'industrie pétrolière en 1971 serait incomplet si l'on ne mentionnait la décision prise par le Gouvernement de créer une nouvelle raffinerie dans la zone de Brest. Cet investissement ne satisfait pas entièrement aux critères de rentabilité économique généralement retenus par la profession. Celle-ci s'est néanmoins inclinée devant le désir des pouvoirs publics et chaque société devrait participer à ce projet en fonction de sa part sur le marché national. Il apparaît toutefois légitime que l'effort financier fourni par la profession pour contribuer au développement régional de la Bretagne soit partagé dans une mesure

évolution des besoins d'énergie primaire en france

marché civil énergétique

consommation des principaux produits pétroliers en france



ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

raisonnable par l'État sous forme d'aides financières. L'industrie ayant en effet à faire face à des besoins croissants pour répondre à l'augmentation de la demande doit investir massivement à tous les stades - exploration et production, transports, raffinage et distribution - et par conséquent maintenir une rentabilité à un niveau suffisant pour assurer son autofinancement.

A cet égard, on peut constater le recours croissant et désormais permanent des entreprises pétrolières aux emprunts extérieurs faute de ressources propres suffisantes. Cette situation, aggravée par le niveau encore trop élevé du coût du financement à long terme, conduit à un alourdissement des charges financières de ces entreprises et affecte leurs résultats.

exploration et production esso rep

Le domaine minier d'Esso REP s'est sensiblement accru en 1971 du fait de l'obtention du permis de Brie couvrant 4.400 km² et de l'attribution à une association comprenant C.F.P. (M), S.N.P.A. et Esso REP du permis de Corse maritime d'une superficie de 4.450 km² s'étendant essentiellement sur le sous-sol de la mer au large de la côte orientale de la Corse. Ainsi, à la fin de 1971, les périmètres terrestres et maritimes auxquels Esso REP était intéressée directement ou en association s'étendaient sur environ 26.700 km².

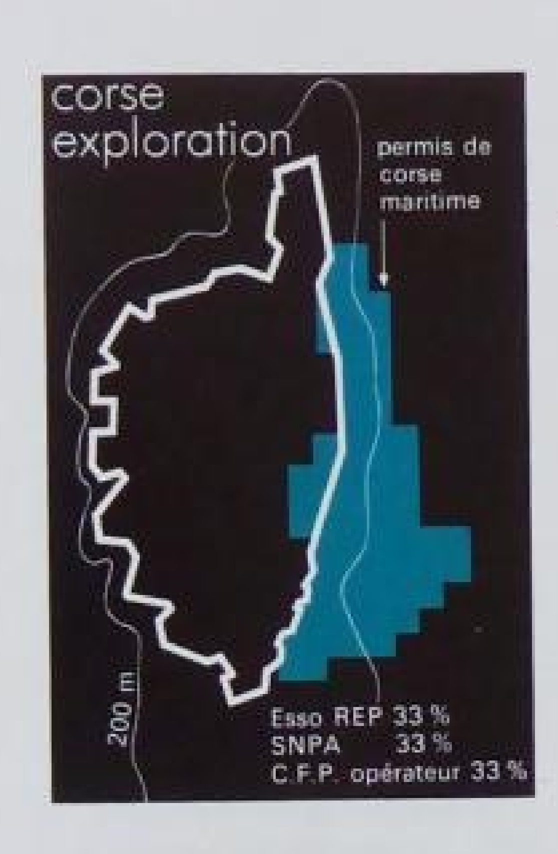
Plusieurs campagnes de prospection géophysique se sont déroulées au sud de l'Aquitaine et dans la vallée du Rhône et en fin d'année, 1.600 km de profils sismiques de grande reconnaissance étaient réalisés sur le périmètre de Corse maritime.

En Aquitaine, les forages des structures profondes de Came et Lannemezan, entrepris en 1970, ont été poursuivis tout au long de l'année et au 31 décembre 1971 approchaient de leurs objectifs, les profondeurs atteintes étant respectivement de 5.300 et 6.000 mètres. A fin 1971, sur la partie occidentale du permis de Bidache, où Esso REP est associée à la S.N.P.A., un nouveau forage - Hasparren 101 - a été entrepris, l'objectif principal se situant également à une profondeur supérieure à 6.000 mètres.

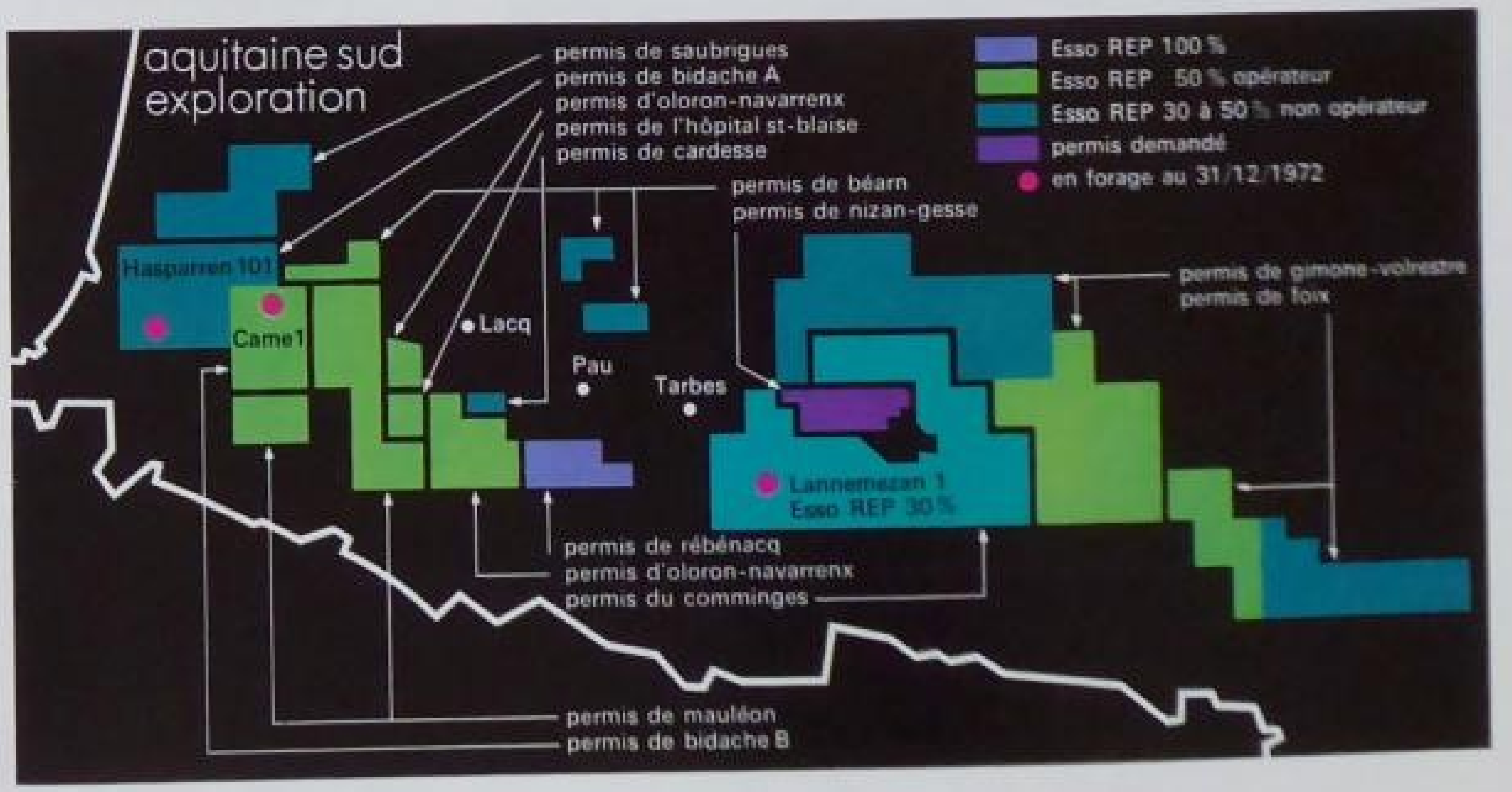
Sur le permis de Cardesse, le puits d'Ucha 1 a été équipé en vue de la mise en exploitation du gisement au 1er janvier 1972. Le débit journalier de production de gaz doit être porté progressivement de 200.000 à 400.000 mètres cubes ; cette production est traitée à l'usine de Lacq. Le gisement découvert en 1970 s'étendant hors des limites du périmètre sur lequel Esso REP et S.N.P.A. sont associées, les droits d'Esso REP ont été déterminés à 32 % des réserves de l'ensemble du gisement.

La production nette de pétrole brut d'Esso REP a été de 1,5 million de tonnes en 1971. La diminution par rapport à l'année précédente est de l'ordre de 20 % en raison du déclin naturel du potentiel des gisements, et pour l'année 1972 les prévisions de production se situent à environ 1,2 million de tonnes. Malgré la baisse de production, le chiffre d'affaires d'Esso REP se maintient au niveau de celui de l'année 1970, le prix de ses bruts ayant suivi l'augmentation des cours mondiaux.

intérêts miniers esso rep



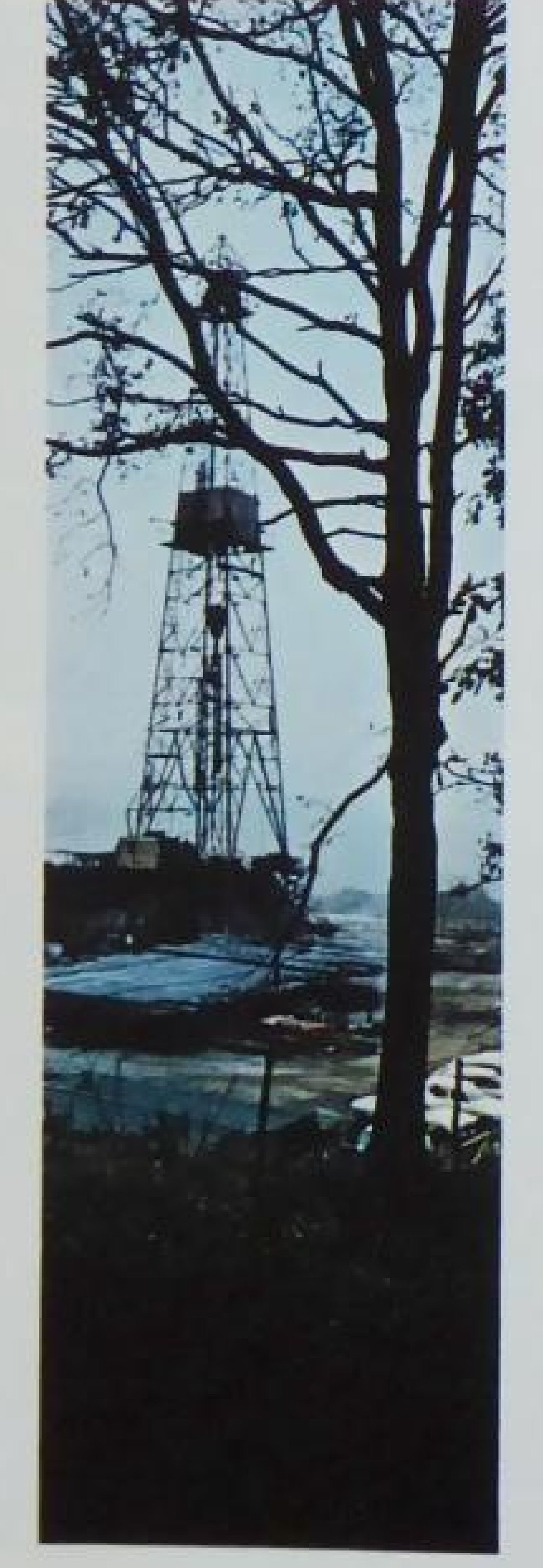






Dans les prochaines années, la recherche pétrolière sur le plateau continental français devrait reprendre avec intensité, les principales sociétés travaillant en France ayant déposé en concurrence des demandes de permis dans le golfe de Gascogne, au large du Finistère et dans le golfe du Lion. Esso REP est la première société a avoir manifesté son intérêt dès mars 1967 pour la Manche occidentale.

En raison de l'importance grandissante des recherches en mer et de l'exploration d'horizons de plus en plus profonds, les sociétés pétrolières auront à résoudre des problèmes techniques difficiles nécessitant des travaux coûteux et de longue durée.



Forage de Came 1 (Pyrénées Atlantique)

activités industrielles et logistiques

Comme dans les autres raffineries françaises, l'origine des pétroles bruts traités dans les raffineries Esso s'est trouvée sensiblement modifiée en 1971. Du fait de la levée par les pouvoirs publics de l'obligation de reprise des bruts sahariens, ceux-ci n'ont pratiquement plus participé à l'approvisionnement de votre société alors qu'ils représentaient 17,2 % en 1970. Quant aux bruts libyens, leur part a été ramenée de 27,5 à 16 %.

Grâce à la diversité des ressources des groupes Esso et Gulf, l'approvisionnement des raffineries a pu être assuré, les bruts du golfe Persique remplaçant ceux d'origines méditerranéenne et gabonaise. Pour l'année 1971, les achats de pétrole brut de toutes origines se sont élevés à 13,6 millions de tonnes, tonnage à peu près équivalent à celui de l'année précédente.

En raison de la provenance plus lointaine des bruts importés, les besoins de transports maritimes se sont accrus et une partie importante des transports a dû être effectuée par des affrètements de navires à temps et au voyage au prix d'un alourdissement des frais de transport maritime, particulièrement pendant le premier semestre de l'année.

Cette situation doit rapidement s'améliorer car la flotte de votre société vient d'être considérablement renforcée par la mise en service de deux navires de 250.000 tonnes de port en lourd, construits aux Chantiers de l'Atlantique, l'Esso Bretagne en décembre 1971 et l'Esso Provence en février 1972. D'autres grandes unités sont commandées, livrables en 1973, 1974 et 1975. A cette époque, votre société disposera d'une flotte d'une capacité près de sept fois supérieure à celle de 1968, malgré le retrait progressif des anciennes unités de moyen tonnage.

Dans l'état présent des installations portuaires, chacune des raffineries Esso peut déjà être ravitaillée par des navires de 250.000 tonnes, soit à pleine charge pour les terminaux du Havre et de Fos, soit après allègement pour le terminal du Verdon.

La mutation de la flotte vers des unités de grande taille entraîne une diminution du coût de la tonne transportée. Ce gain de productivité est particulièrement souhaitable pour les navires sous pavillon français, ceux-ci supportant des charges d'exploitation élevées par rapport à la plupart des navires étrangers. Toutefois les possibilités actuelles de certains ports de chargement restreignent l'utilisation exclusive de grands navires.

Le pétrole brut distillé en 1971 dans les raffineries de votre société ainsi que dans la raffinerie d'Hauconcourt en Lorraine s'est élevé à 12,9 millions de tonnes contre 13,5 millions de tonnes l'année précédente. Ce léger fléchissement d'activité, survenant après une progression de 16,2 %



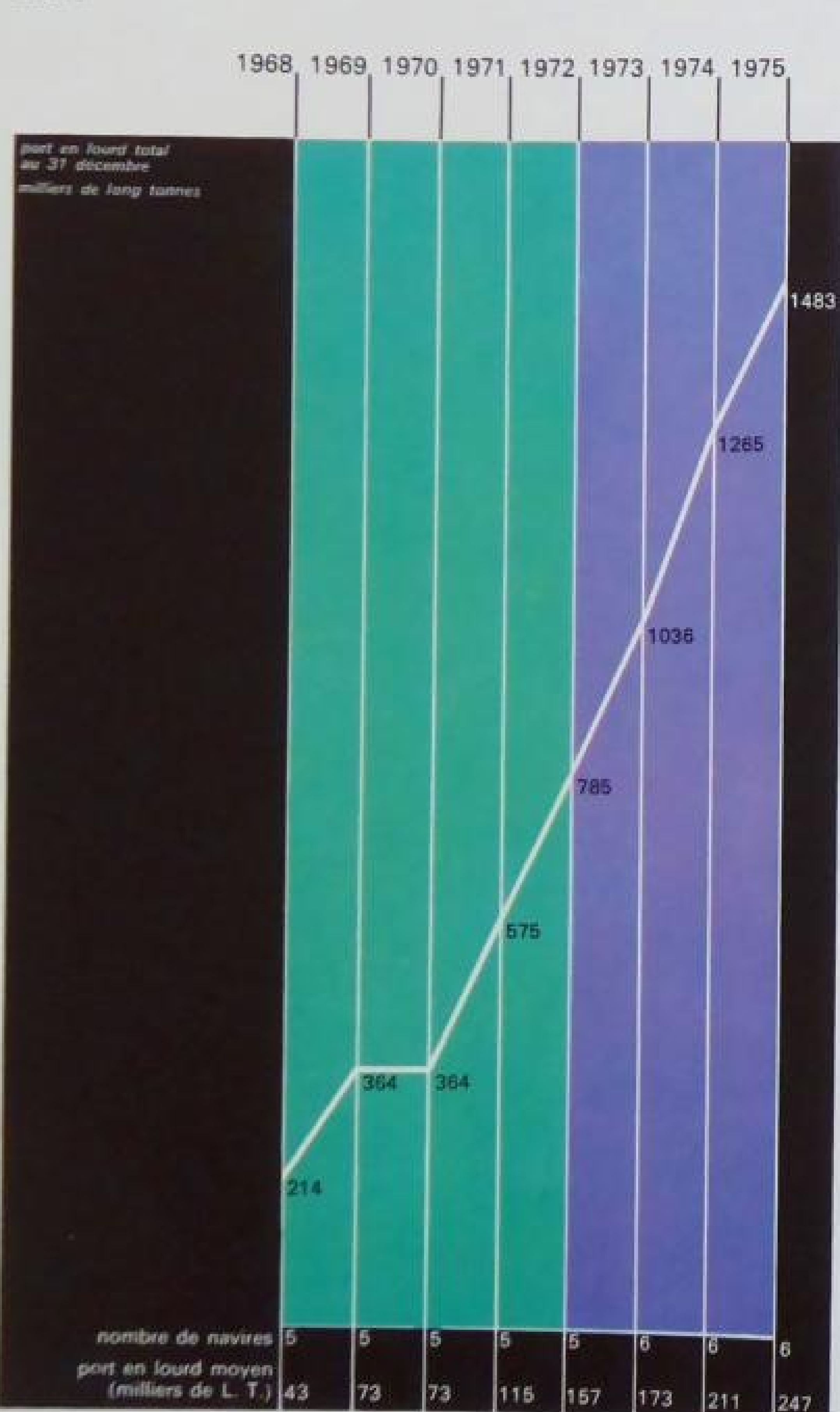
▲ Construction de l'Esso Bretagne à St-Nazaire

▼ Embarcation de sauvetage, insubmersible, équipée pour traverser des nappes de pétrole en feu

▼ Essais en mer de l'Esso Provence



évolution de la flotte d'esso standard s.a.f



réalisée en 1970, reflète en particulier des arrêts de production pour l'entretien des principales unités.

La raffinerie de Lorraine, dans sa première année de pleine activité, a traité pour le compte de votre société 1,6 million de tonnes de pétrole brut ; la raffinerie de Bordeaux, en légère progression sur l'année précédente, a distillé 2,9 millions de tonnes établissant ainsi un nouveau record annuel ; les raffineries de Port-Jérôme et de Fos, plus spécialement affectées par des arrêts d'unités, ont traité chacune environ 16 % de moins qu'en 1970, distillant respectivement 5,8 et 2,6 millions de tonnes de pétrole brut.

En raison d'un supplément d'importations de carburants et de l'interruption des exportations d'essence légère, les importations de produits finis se sont élevées à 390.000 tonnes au lieu de 140.000 tonnes en 1970, alors que les exportations atteignaient 640.000 tonnes au lieu de 1 million de tonnes en 1970.

Afin d'adapter les installations de production à l'augmentation continue de la consommation en France, la capacité de traitement de la raffinerie de Fos sera portée de 3 à 8 millions de tonnes en 1973. Les nouvelles installations comprendront notamment une unité de distillation atmosphérique de 5 millions de tonnes par an et une unité de reforming catalytique de 550.000 tonnes par an. Le risque de pollution de l'eau sera limité grâce à l'utilisation de réfrigérants à air réduisant

pétrole brut traité dans les raffineries d'esso standard s.a.f

	1969		1970		1971	
origines	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%
Landes (Esso REP)	2,06	17,7	1,92	14,2	1,51	11,7
Sahara	2,24	19,3	2,32	17,2	0,22	1,7
Libye	3,98	34,3	3,71	27,5	2,07	16,0
Moyen-Orient	1,94	16,7	3,87	28,7	7,56	58,5
Venezuela	0,91	7,9	0,93	6,9	0,78	6,1
Nigéria	0,22	1,9	0,21	1,6	0,73	5,6
Gabon	0,26	2,2	0,48	3,6	0,05	0,4
Egypte	—	—	0,04	0,3	—	—
Total brut traité	**11,61**	**100,0**	**13,48**	**100,0**	**12,92**	**100,0**

Raffinerie de Fos - début des travaux d'extension

(photo aérienne Ruyant Production)

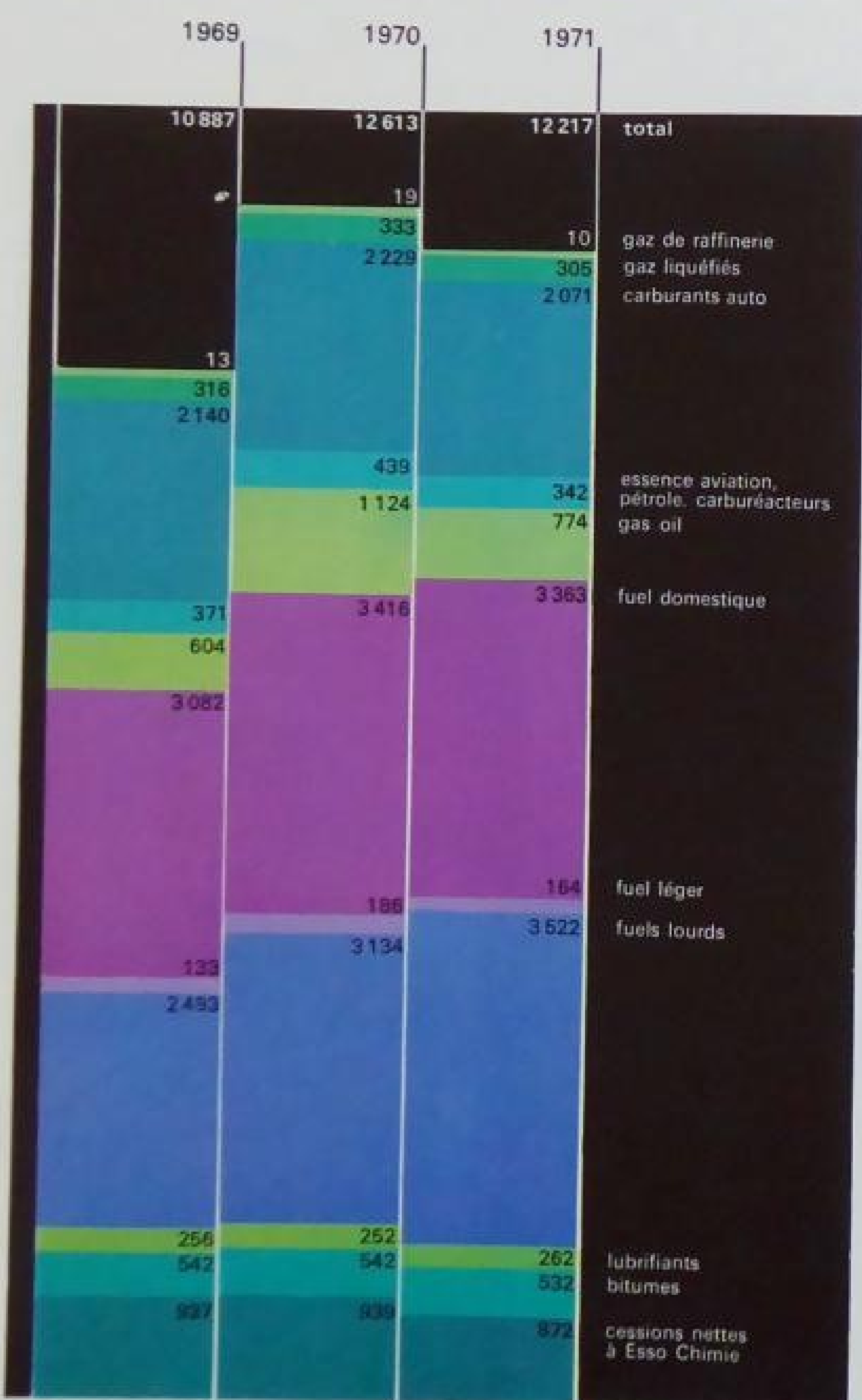
sensiblement la consommation d'eau et la récupération du soufre permettra de minimiser les rejets d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère.

L'extension de la raffinerie de Fos s'insère dans un programme général de modernisation et d'accroissement de la capacité des installations de raffinage de votre société qui, à l'achèvement de ces travaux en 1973, disposera d'une capacité de traitement de plus de 20 millions de tonnes par an, susceptible d'assurer une distribution économique des produits tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

Par ailleurs, la construction d'une unité de production catalytique d'huiles blanches a été entreprise à Port-Jérôme. D'une capacité de 27.000 tonnes par an, cette usine basée sur un procédé original du groupe Esso étudié avec la participation du laboratoire de recherche de Mont-Saint-Aignan sera l'une des plus grandes du monde pour ce type de produits. La nouvelle installation remplacera en 1973

production des raffineries d'esso standard s.a.f.

Y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine. Produits consommés en raffineries exclus.





▲ *Raffinerie de Port-Jérôme bac à toit flottant*

▼ *Déchargement de wagons-citernes*



transports de produits finis

moyens de transport	1969 milliers de tonnes	1969 %	1970 milliers de tonnes	1970 %	1971 milliers de tonnes	1971 %
pipeline	1 525	22,0	2 256	28,1	2 397	29,0
voie fluviale	1 647	23,8	1 746	21,7	1 930	23,3
voie ferrée	2 255	32,6	2 394	29,8	2 217	26,7
route	1 497	21,6	1 637	20,4	1 741	21,0
total	6 924	100,0	8 033	100,0	8 285	100,0

Produits en vrac, des raffineries Esso aux dépôts de distribution et aux gros consommateurs

les anciens équipements de l'usine de La Mailleraye où sont produites actuellement environ 15.000 tonnes par an des mêmes types d'huiles par des procédés plus classiques.

Les besoins en stockage de réserve et en stockage saisonnier, associé au développement du marché, exigent d'importants programmes d'investissements. A Fos en particulier, des installations destinées à la réception de pétrole brut et de produits finis représentant un volume global de 700.000 mètres cubes sont en cours de construction.

Votre société, s'intéresse également au stockage souterrain, nettement moins onéreux que les réservoirs conventionnels. Elle participe pour 8,33 % à Géogaz qui a mis en service en septembre 1971 un stockage souterrain de 120.000 mètres cubes de propane à Lavera. Une participation de 14 % a été également prise dans la Société Géomines-Caen qui aménage une cavité de 5 millions de mètres cubes dans l'ancienne mine de fer de May-sur-Orne.

La réalisation de ce projet permettra à votre société de disposer prochainement d'un stockage de 700.000 mètres cubes de fuel domestique qui sera relié à Port-Jérôme par pipeline.

Afin d'assurer le transport des produits finis des raffineries aux dépôts, le développement des réseaux de pipelines se poursuit en France. Les principaux dépôts Esso sont déjà raccordés à ces réseaux et les quantités de produits Esso transportées par pipeline ont doublé en quatre ans. Néanmoins, les transports fluviaux, utilisés principalement pour le fuel lourd, maintiennent leurs positions.

activités commerciales

La menace qui a plané sur la sécurité des approvisionnements au début de l'année 1971 pendant la période de négociation avec les pays producteurs et les augmentations de prix qui ont suivi les accords internationaux ont sensiblement influencé le marché des produits pétroliers.

Dans ce contexte, votre société a mené une politique de sélectivité dans ses opérations commerciales, renonçant aux débouchés dont les conditions ne tenaient pas suffisamment compte du nouveau coût de ses approvisionnements et bien que le chiffre d'affaires commercial hors taxes soit en progression de 23,6 %, l'ensemble des tonnages vendus n'a augmenté que de 1 % par rapport à l'année 1970.

Cette politique a été particulièrement marquée dans le domaine des fuels. Le taux de progression du marché français n'a pas été suivi et la position commerciale de votre société n'atteint pour le fuel domestique que 10,8 % contre 11,9 % en 1970, et pour le fuel lourd vendu à l'industrie 10 % contre 11,3 % l'année précédente.

Pour les carburants auto, les ventes sont en progression de 11,9 % et la part de votre société se situe à 15,9 % du marché contre 15,4 % en 1970. Ces résultats ont pu être obtenus dans un secteur très concurrentiel grâce à l'action de modernisation du réseau de distribution ; ils reflètent également le succès des campagnes promotionnelles.



La Société Viafrance, créée à fin 1970 par l'Entreprise Campenon-Bernard et Esso Standard qui possèdent respectivement 55 % et 45 % de son capital, a absorbé la Société Française du Vialit et les activités métropolitaines de Viasphalte S.A.

Ces opérations juridiques achevées en septembre dernier ont fait de Viafrance l'une des dix premières entreprises de travaux routiers françaises et son chiffre d'affaires hors taxes en 1971 s'est élevé à F 158 millions.

Ses activités très diversifiées comportent la fabrication de matériaux enrobés bitumineux et d'émulsions de bitume, la construction de corps de chaussées et l'exécution d'enduits superficiels; elles débordent le cadre des travaux routiers pour s'étendre à des spécialités telles que le revêtement de canaux et de réservoirs hydrauliques.

Viafrance, qui emploie environ 1.600 personnes, dispose de directions régionales à Paris, Nancy, Chalon-sur-Saône, Lyon, Nîmes, Toulouse, Roumazières (Charente), Angers, Quimper.

Parmi les plus importants chantiers auxquels cette société participera en 1972 figurent plusieurs sections des autoroutes
A2 (Paris-Bruxelles),
A25 (Lille-Dunkerque),
A31 (Metz-Nancy),
A9 (Orange-Nîmes)
et les revêtements du réservoir E.D.F. de Revin (Ardennes) et du réservoir Marne pour l'aménagement du bassin de la Seine.

Les approvisionnements de Viafrance en produits pétroliers et notamment en bitumes sont assurés par Esso, qui apporte également à cette filiale l'assistance technique de ses ingénieurs de recherche et de ses spécialistes des bitumes.



▲ Travaux sur l'autoroute Orange-Nîmes ▶

Depuis 1969, l'activité "ESSO SHOP" s'est élargie, mettant à la disposition des usagers de la route une large gamme de pneus, batteries et accessoires automobiles ainsi que de nombreux autres articles d'utilité courante.
Les ventes de pneus Esso représentent environ 2 % du marché national de remplacement pour les voitures de tourisme et les ventes de batteries ont augmenté de plus de 30 % par rapport à 1970.

A une époque où la fréquence et la durée des trajets, le souci de sécurité et de confort, conduisent l'automobiliste à rechercher dans les stations-service des produits et des services variés, Esso a décidé de tout mettre en œuvre pour satisfaire cette évolution. Dans cette perspective, votre société a lancé à titre expérimental un certain nombre de programmes qui constituent des prolongements de la fonction traditionnelle des Esso Service et une diversification de leurs activités.

Ainsi en Juillet 1971, le premier "ESSO TECHNICENTRE" a été ouvert à Lille; équipé d'appareils élaborés, il assure la vérification et l'entretien des véhicules et contribue à une plus grande sécurité. La mise en service de trois technicentres est prévue dans les mois à venir.

Depuis octobre 1971, près du port de Marseille le premier relais poids lourds "ESSO STOP" met à la disposition des chauffeurs routiers des services tels que parking, restaurant, télex, salle de repos et bâtiments





(photo Jacques Verroust)



(photo Jacques Verroust)



principaux dépôts et centres de gestion de la distribution



techniques. Un deuxième complexe de ce type est en cours de réalisation au nord de Paris dans l'enceinte de La Gare Routière Nord (Garonor).

Pour les lubrifiants, la position commerciale de votre société est passée de 23,8 % à 22,5 % dans un marché de plus en plus concurrentiel dont l'augmentation n'a été que de 2,6 %. Les ventes d'Uniflo ont continué à se développer favorablement et en mai 1971, était lancée la nouvelle huile multi-fonctionnelle Unifarm, parfaitement adaptée à la lubrification des matériels agricoles.

Après le fort développement du marché des bitumes en 1970 - près de 15 % - celui-ci a légèrement régressé.
La position commerciale d'Esso se situe à 19 % et reste voisine de celle de l'année précédente.

Les ventes de gaz de pétrole liquéfiés ont atteint 351.000 tonnes de butane et de propane. Primagaz, qui reste sur le marché français la plus importante société indépendante de distribution de gaz de pétrole liquéfiés, en constitue le principal débouché.
Les conditions d'approvisionnement de Primagaz ont fait l'objet en 1971 d'un nouveau contrat qui confirme les liens commerciaux unissant depuis quarante ans les deux sociétés.

ventes totales d'esso standard s.a.f.

	1969		1970		1971	
correspondant au chiffre d'affaires commercial	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
Gaz liquéfiés	324	2,7	354	2,6	351	2,6
Carburants auto	1 832	15,0	1 955	14,3	2 124	15,4
Pétrole, essence aviation et carburéacteurs	389	3,2	414	3,1	378	2,7
Gas oil	537	4,3	693	5,1	569	4,1
Fuel domestique	3 003	24,6	3 530	25,9	3 608	26,2
Fuels léger et lourds	2 847	23,3	3 590	26,3	4 482	32,6
Lubrifiants	293	2,4	285	2,1	268	2,0
Bitumes	582	4,8	629	4,6	635	4,6
Autres produits *	2 411	19,7	2 175	16,0	1 355	9,8
Total	**12 218**	**100,0**	**13 625**	**100,0**	**13 770**	**100,0**

** Y compris les produits de base vendus à Esso Chimie.*





▲ *Essais à grande vitesse sur banc*
◄ *Esso Technicentre à Lille*
▼ *Esso Stop à Marseille*



activités recherches et développements

En 1971, F 17 millions ont été dépensés en travaux de recherche par le laboratoire de Mont-Saint-Aignan, dont F 8 millions de travaux effectués pour le compte et aux frais d'Esso Research and Engineering Company, principale société de recherche du groupe Esso.

Les études ont porté en particulier sur l'amélioration des performances des huiles compte tenu d'une plus grande diversification des pétroles bruts utilisés, sur l'amélioration des fluides hydrauliques ainsi que sur l'injection de fuel lourd dans les hauts fourneaux, technique au développement de laquelle votre société a activement collaboré depuis l'origine.

Dans le domaine des revêtements bitumineux, des études systématiques de composition de couches de base et de revêtements superficiels ont été effectuées à l'aide d'appareils conçus à cet effet à Mont-Saint-Aignan.

Soucieux de contribuer à la lutte contre la pollution atmosphérique, le laboratoire a étudié la possibilité de réduire le pourcentage d'oxyde de carbone dans les échappements des véhicules automobiles et les conséquences d'une diminution éventuelle de la teneur en plomb des carburants.



Essais moteur au laboratoire de Mont-Saint-Aignan

Dans le cadre de contrats de service avec Esso Chimie, le laboratoire poursuit, pour le compte du groupe, ses travaux sur les paramins et notamment les acides sulfoniques, alkylats et additifs.

organisation et relations humaines

TECHNIQUES DE GESTION NOUVELLES

Votre société s'est efforcée de toujours mieux s'adapter à l'évolution des nouvelles méthodes et techniques de gestion et plus particulièrement de l'informatique.

La capacité de traitement des ordinateurs dont elle dispose à son siège social a été augmentée en 1971 pour faire face aux besoins croissants des différents services utilisateurs.

Une organisation nouvelle de la distribution a été mise en place; basée sur la spécialisation du personnel par type de marchés, elle apporte une plus grande efficacité et une meilleure définition des responsabilités. Les activités administratives de 45 dépôts ou terminaux ont été regroupées dans 17 centres de gestion équipés de calculateurs assurant la facturation et le contrôle des stocks.

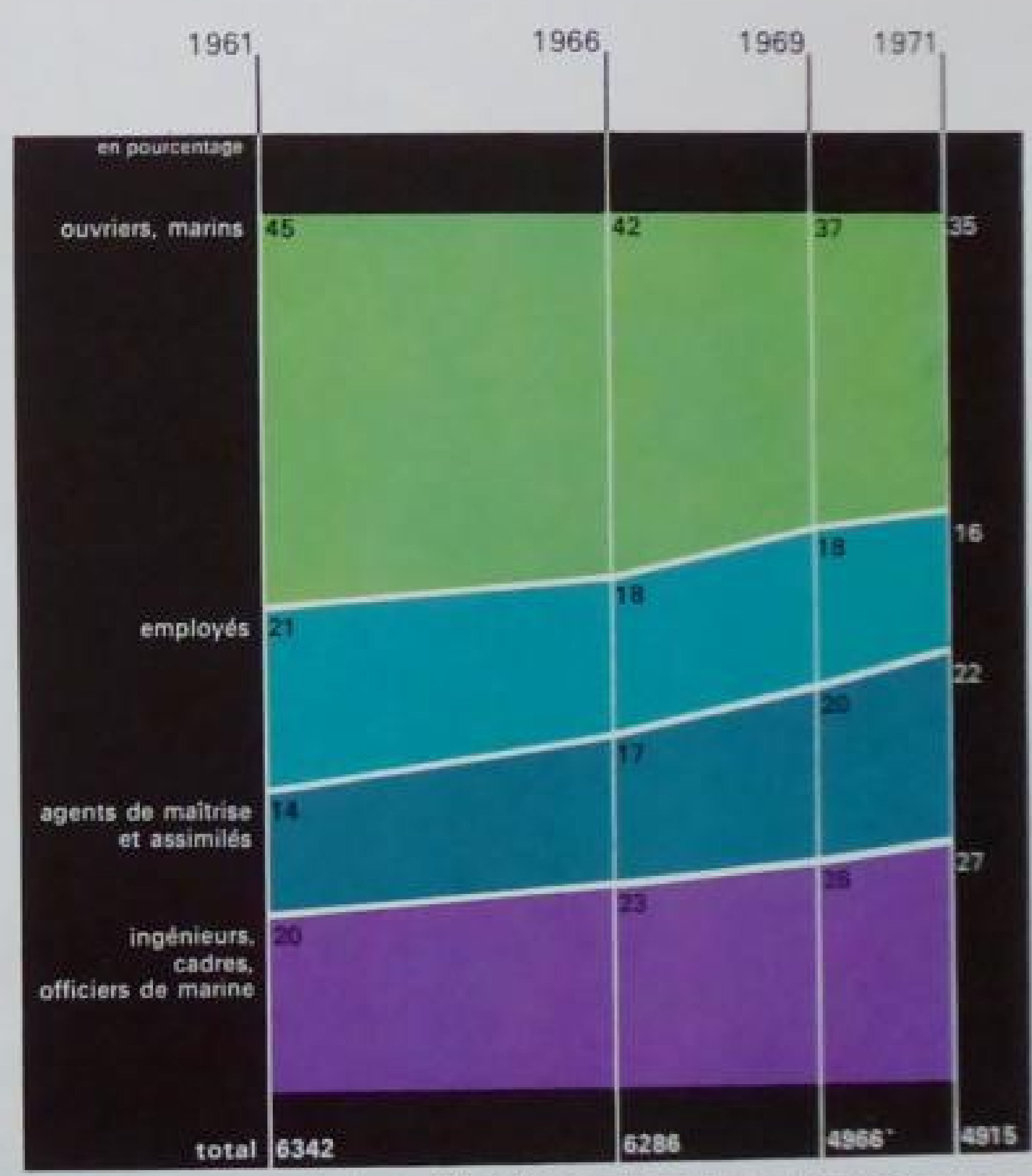
Facturation dans un centre de gestion



L'ordinateur permet également un progrès certain dans la régulation des unités de raffinage. Un système de contrôle par ordinateur des principales unités de production est en cours d'installation à la raffinerie de Port-Jérôme et sa mise en service prévue pour le début de 1973 améliorera le rendement et contribuera à la diminution des coûts opératoires.
A la raffinerie de Bordeaux la marche de l'unité de distillation sera également mieux contrôlée par un mini-ordinateur qui fonctionnera dès 1972.

Parallèlement à l'utilisation de ces nouveaux équipements, un des soucis de votre société est de perfectionner les méthodes permettant de décentraliser les prises de décision et de mieux informer chaque responsable des conséquences économiques de ses décisions éventuelles.
Ces préoccupations ont conduit à lancer un programme de recherche opérationnelle visant à évaluer rapidement l'impact de modifications d'hypothèses sur les prévisions et par conséquent à améliorer la gestion prévisionnelle intégrée de l'entreprise.

évolution des effectifs



* *La réduction sensible des effectifs entre 1966 et 1969 provient en partie du transfert de 620 personnes à Esso Chimie créée en 1967.*

RELATIONS SOCIALES

La politique sociale de concertation, déjà engagée par les pouvoirs publics en 1970, s'est concrétisée en 1971 par des réalisations importantes dans les domaines de la formation du personnel et des conventions collectives.

Votre société, comme la profession pétrolière, a poursuivi son action dans le même sens, en vue notamment d'harmoniser les statuts respectifs des différentes catégories de personnel, de simplifier l'échelle des coefficients hiérarchiques et de revoir les niveaux de classification en fonction de l'évolution des techniques et des emplois.

Les effectifs ont dans leur ensemble peu varié en 1971; ils représentent en fin d'année 4.915 personnes. Les postes supplémentaires nécessaires aux activités nouvelles ont pu être

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

La formation du personnel a toujours été pour Esso un élément majeur de la politique de l'entreprise.

Le programme de formation s'analyse essentiellement en trois types d'actions :

• En premier lieu, une formation spécifique largement décentralisée contribue au perfectionnement dans le métier : l'accent a été mis en particulier sur l'amélioration des connaissances techniques des ouvriers et 20 % d'entre eux ont bénéficié d'une telle action en 1971.

• Au-delà de la formation technique, la vie professionnelle requiert une formation générale et humaine, notamment pour ceux qui exercent une responsabilité de commandement. C'est pourquoi un double programme pour l'encadrement d'une part, pour l'ensemble du personnel d'autre part, a été réalisé.

Des sessions d'initiation à l'économie, à l'informatique et au travail de groupe ont été organisées à l'intention de toutes les catégories de personnel.
De plus, les cadres bénéficient de stages d'un niveau plus élevé consacrés à la gestion économique prévisionnelle, aux problèmes financiers, à l'informatique, à l'expression orale. Un cycle de formation à la gestion et à l'animation donne également aux agents de maîtrise et aux cadres la possibilité d'approfondir les problèmes de commandement.

• En outre, l'accroissement et l'évolution des connaissances requises impliquent un effort accru d'orientation et de formation personnalisées en vue de faciliter l'adaptation et la mobilité du personnel dans l'entreprise.

La création de trois centres de formation à Bordeaux, Rouen et Marseille permet de disposer des moyens nécessaires pour réaliser l'ensemble de ces actions.
Les techniques pédagogiques utilisées dans ces centres ont évolué et font de plus en plus appel à la participation active des stagiaires et aux techniques audio-visuelles.

En 1971, les actions de formation ont représenté 1,45 % du temps de travail et 2,47 % de la masse salariale ; 35 % des collaborateurs de la société en ont bénéficié.
Cet effort va au-delà des obligations légales. Rappelons en effet que selon la nouvelle législation, les sommes consacrées à la formation devront être égales à partir de 1972 à 0,80 % des salaires versés et pour les années suivantes à un taux croissant qui atteindra 2 % en 1976.

Esso Standard entend poursuivre son effort dans ce domaine : il intéresse en effet le présent et l'avenir de l'entreprise.



Stage d'informatique et de recherche opérationnelle

le plus souvent pourvus sans augmentation d'effectifs par mutation ou réadaptation à la suite de programmes de perfectionnement.

La recherche constante de qualifications plus élevées depuis plusieurs années a conduit à une évolution sensible de la composition et de la répartition du personnel dans les différentes catégories professionnelles. Actuellement, près de la moitié du personnel fait partie des catégories de cadres et d'agents de maîtrise.

Une efficacité accrue associée aux efforts d'éducation a donné des résultats appréciables dans le domaine de la sécurité et de la prévention des accidents.
Le nombre d'accidents avec arrêts de travail est tombé à son plus bas niveau connu jusqu'ici.

Pour l'année 1971, les salaires versés et l'ensemble des dépenses sociales d'Esso Standard se sont élevés à F 299,1 millions, l'accroissement de la rémunération moyenne mensuelle de 1970 à 1971 se situant à 10,2 %.

Cette évolution résulte d'une part des augmentations générales décidées au plan de la profession, et d'autre part des augmentations individuelles dont une partie trouve son origine dans l'amélioration de la qualification du personnel.

Le contrat d'intéressement a fait l'objet d'un nouvel accord couvrant les années 1970 à 1972, qui a été signé avec les organisations syndicales d'Esso Standard et d'Esso REP.

Le montant de l'intéressement qui s'élève à F 2,8 millions au titre de l'exercice 1971, est versé au plan d'épargne qui recueille également les cotisations volontaires du personnel.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Fidèle à sa politique d'information, votre société cherche à mieux faire connaître l'industrie pétrolière, faciliter la compréhension des problèmes soulevés par la production et la commercialisation d'une source d'énergie essentielle, et à replacer l'entreprise dans son contexte économique, social et culturel.

Parmi les différents moyens d'information utilisés, la revue "Pétrole Progrès" créée en 1950 et qui atteint son 90e numéro, mérite d'être mentionnée en raison de sa présentation originale et de l'intérêt de ses articles sur les grands problèmes actuels.

Cette année a vu s'achever la réalisation d'une série de onze films intitulée "La France vue du ciel" tournée en hélicoptère. En montrant ainsi aux Français les principales richesses économiques et touristiques de leur pays, les grandes transformations en cours, les possibilités de développement des régions, Esso espère apporter une contribution de qualité à l'œuvre d'aménagement du territoire entreprise par les pouvoirs publics.

Pour les professeurs de lycées et collèges, chaque année sont organisées des visites d'installations - et notamment de



Conférence sur le pétrole dans un établissement secondaire

Parentis - qui les aident à illustrer leur enseignement et à mieux appréhender les problèmes d'une grande entreprise ; quant aux étudiants et élèves, environ 180.000 d'entre eux bénéficient chaque année de conférences complétées par des films sur des sujets d'économie ou de technique pétrolière.

En participant à l'information des maîtres et à celle des jeunes générations, votre société s'est montrée depuis de nombreuses années soucieuse d'établir avec l'enseignement des rapports qu'elle considère comme essentiels.

filiales

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso Standard possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- la Société Immobilière Paris-Niel dont l'activité est purement immobilière,

- l'Office Privé d'Assurances et de Courtages, qui gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France,

- la Société Générale des Parkings Paris-Province, holding de la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers,

- la Société Immobilière de la Place des Ursules, concessionnaire d'un parking privé à Saint-Etienne,

- la Société Hôtelière de la Petite Campagne, propriétaire d'un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les activités de ces filiales figurent dans les commentaires financiers qui complètent ce rapport.

données financières

L'ensemble des quantités vendues représente 13,8 millions de tonnes, en faible augmentation sur l'année précédente, alors que le chiffre d'affaires commercial hors taxes s'est élevé à F 3.133 millions, en progression de 23,6 %. Cette croissance plus importante en valeur s'explique par le relèvement des prix de vente lié à l'augmentation du coût des approvisionnements en pétrole brut. En contrepartie de cette hausse des prix de vente, les charges d'exploitation ont, comme en 1970, sensiblement augmenté du fait de l'accroissement des prix de revient, des salaires et des charges financières. Ces dernières, affectées par des taux d'intérêt élevés, ont atteint F 105,8 millions, soit 2,5 fois le montant de l'exercice 1968.

Le bénéfice net, y compris le dividende de F 47,6 millions versé par Esso REP, s'établit à F 68,7 millions. Ce bénéfice est obtenu après une dotation de F 154,5 millions aux amortissements et de F 32,5 millions à la provision pour fluctuation des cours des matières premières. En 1970, le bénéfice net avait atteint F 71,5 millions après une dotation de F 162,5 millions aux amortissements et de F 36 millions à la provision pour fluctuation des cours.

L'ensemble des provisions, des amortissements et du bénéfice net réalisé en 1971, représente un "cash flow" de F 264,6 millions au lieu de F 274 millions en 1970.

Par ailleurs, votre société a mené à bien un programme d'investissements très important qui doit se poursuivre dans les années à venir. Les dépenses d'immobilisations se sont élevées à F 383,7 millions, en progression de 58 % sur celles de l'exercice précédent qui elles-mêmes avaient augmenté de 16 % par rapport à 1969. Sur ce total, F 143,1 millions ont été consacrés à l'achèvement de la construction de l'Esso Bretagne et de l'Esso Provence.

Ces deux navires ont été largement financés par des crédits à long et moyen terme alloués à l'industrie nationale pour lui permettre d'assurer une partie de ses approvisionnements sous pavillon français.

Les autres investissements ont été couverts par le "cash flow" et par le remboursement partiel de prêts antérieurement consentis à des sociétés du groupe, notamment Esso Chimie.

L'endettement à terme, resté pratiquement stable sur la période 1968/1970, s'est accru sensiblement en 1971, accompagnant en cela l'évolution observée dans le reste de la profession ces dernières années, mais reflétant uniquement le financement du programme naval. Votre société dispose toujours d'une marge substantielle de financement externe à laquelle il est prévu qu'elle recoure pour assurer le financement du programme d'investissements envisagé pour les prochaines années.

C'est pourquoi, nous vous proposons de donner à votre Conseil l'autorisation de procéder, en tant que de besoin, à l'émission d'obligations jusqu'à concurrence d'un montant global de F 150 millions, aux époques et dans les conditions qu'il jugera convenables.

résultats

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1971, vous sont présentés en annexe.

Ils font apparaître un bénéfice de	F 68,7 millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	F 3,4 millions
Total disponible	F 72,1 millions

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

- Réserve légale	F 3,4 millions
- Réserve générale	F 18,0 millions
- Dividende	F 47,7 millions
- Report à nouveau	F 3,0 millions
Total	F 72,1 millions

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal,

le dividende net ressort à	F 4
auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de	F 2
soit un revenu global de	F 6

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action	Avoir fiscal	Revenu global
1968	11 913 800	3,75	1,875	5,625
1969	11 917 960	3,75	1,875	5,625
1970	11 917 960	4,00	2,00	6,00

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demanderons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1971, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

M. Auguste Schlageter, qui fut l'un des artisans de la création et du développement du raffinage de votre société et administrateur depuis 1967, nous a fait part de son désir de ne pas demander le renouvellement de son mandat. Nous tenons à lui exprimer en votre nom toute notre reconnaissance pour le précieux concours qu'il nous a apporté ainsi que nos regrets de le voir quitter notre Conseil.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration M. Henri Lamaison, directeur général adjoint de votre société. Les compétences et la vaste expérience acquises par M. Lamaison dans les divers postes qu'il a occupés dans votre société et à Esso Europe nous seront particulièrement utiles.

Il vous appartiendra enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1972.

Le Conseil d'Administration.

ESSO ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



▲ *Raffinerie de Fos - bac de stockage à toit flottant*
▼ *Station-service sur l'autoroute Paris-Lille*
▼ *Tirs sismiques par procédé "Flexotir"*

La protection de l'environnement est depuis longtemps une des préoccupations du groupe Esso, qu'il s'agisse des pollutions provenant de ses activités industrielles ou commerciales ou de celles créées par l'usage de produits pétroliers.

La prévention de la pollution commence au stade de la prospection pétrolière. Esso REP s'est efforcée d'utiliser des méthodes sismiques sans danger pour la flore et la faune marine : "Aquapulse" d'Esso Production Research et "Flexotir" de l'Institut Français du Pétrole. La production de pétrole dans les Landes depuis 18 ans n'a donné lieu à aucun incident sérieux.

Depuis 1964, Esso utilise sur ses navires le système "Load on Top" réduisant les rejets en mer à des niveaux très inférieurs à ceux imposés par les conventions internationales. Pour assurer la réparation des dommages pouvant résulter de marées noires, Esso figura en 1968 parmi les fondateurs du plan volontaire Tovalop. Depuis avril 1971, la Société a adhéré au plan Cristal qui étend l'indemnisation jusqu'à F 160 millions.

Les raffineries Esso appliquent les techniques anti-pollution les plus variées : toits flottants sur les bacs de stockage, dispositifs d'étanchéité sur les vannes et pompes, chaudières spéciales brûlant l'oxyde de carbone dans les crackings catalytiques, matériels anti-bruits, systèmes de refroidissement diminuant la consommation d'eau.

Les laboratoires du groupe Esso en Amérique et en Europe - parmi lesquels le Centre de Mont-Saint-Aignan - consacrent des budgets considérables aux recherches anti-pollution : des procédés de désulfuration des fuels lourds ont été mis au point, mais restent encore très onéreux, tandis qu'une technique non polluante de combustion des fuels sulfureux est étudiée en Angleterre.

Esso a mis au point, il y a quelques années, le principe d'un limiteur de pertes d'hydrocarbures par évaporation ; des équipements basés sur ce principe sont montés actuellement sur la majorité des voitures automobiles neuves aux États-Unis. De grands progrès ont été également réalisés dans l'étude de convertisseurs catalytiques ou thermiques permettant d'abaisser les émissions de gaz des véhicules aux niveaux qui seront imposés dès 1976 aux États-Unis.

La lutte contre les nuisances est coûteuse ; 10 % du montant des investissements nécessaires à l'extension de la raffinerie de Fos seront consacrés à la protection de l'air et de l'eau. Pour cette raison, Esso s'est joint aux sociétés fondatrices du Groupement Interprofessionnel Financier Anti-Pollution (Gifap), dont l'objet est de procurer aux industries françaises des moyens financiers destinés à leurs équipements anti-pollution.

COMMENTAIRES FINANCIERS

L'exercice 1971 a été caractérisé par :

- une augmentation sensible des dépenses d'immobilisations par rapport à 1970,
- une légère diminution du "cash flow" et du résultat net,
- une amélioration relative du fonds de roulement.

LES BESOINS DE FONDS ET LEURS MOYENS DE FINANCEMENT

a/besoins de fonds

Mis à part le dividende versé en 1971 - F 47,7 millions - et une augmentation de F 10,9 millions du fonds de roulement, l'essentiel des besoins de l'exercice a été constitué par les dépenses d'immobilisations.

L'effort important d'investissements se traduit par une augmentation de ces dépenses de 58 % sur celles de l'année 1970. Elles s'analysent comme suit :

Millions de francs	1967	1968	1969	1970	1971
Raffinage et laboratoires	89,7	50,1	95,7	65,0	97,7
Distribution et transports intérieurs	73,6	50,7	70,8	131,2	110,3
Transports maritimes	0,5	62,2	29,8	43,4	171,3
Administratif	1,5	0,5	13,1	3,1	4,4
	165,3	**163,5**	**209,4**	**242,7**	**383,7**

Les dépenses de raffinage ont concerné principalement le début des travaux d'extension de la raffinerie de Fos.

Les dépenses de distribution ont porté, comme les années précédentes, sur l'extension et la modernisation du réseau de stations-service, ainsi que sur la construction de nouveaux dépôts.

Les dépenses consacrées aux transports maritimes, en très nette augmentation sur les années passées, ont concerné l'achèvement de l'Esso Bretagne et de l'Esso Provence, actuellement en service, ainsi que la construction en cours de nouveaux super-pétroliers de la classe des 250.000 tonnes.

b/moyens de financement

1. "CASH FLOW"

Le "cash flow" de l'exercice s'élève à F 264,6 millions, en diminution de F 9,4 millions sur celui de 1970.

Il comprend les dotations suivantes :

- F 154,5 millions aux comptes d'amortissements, contre 162,5 en 1970,
- F 4,8 millions aux comptes de provisions pour dépréciation du portefeuille,
- F 35,3 millions aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles (provision pour fluctuation des cours : 32,5 et provision pour investissement : 2,8).

Compte tenu, par ailleurs, d'une perte exceptionnelle de change sur l'endettement à long terme de F 1,3 million, le bénéfice net de l'exercice ressort à F 68,7 millions.

2. AUTRES RESSOURCES INTERNES

Elles sont constituées par :

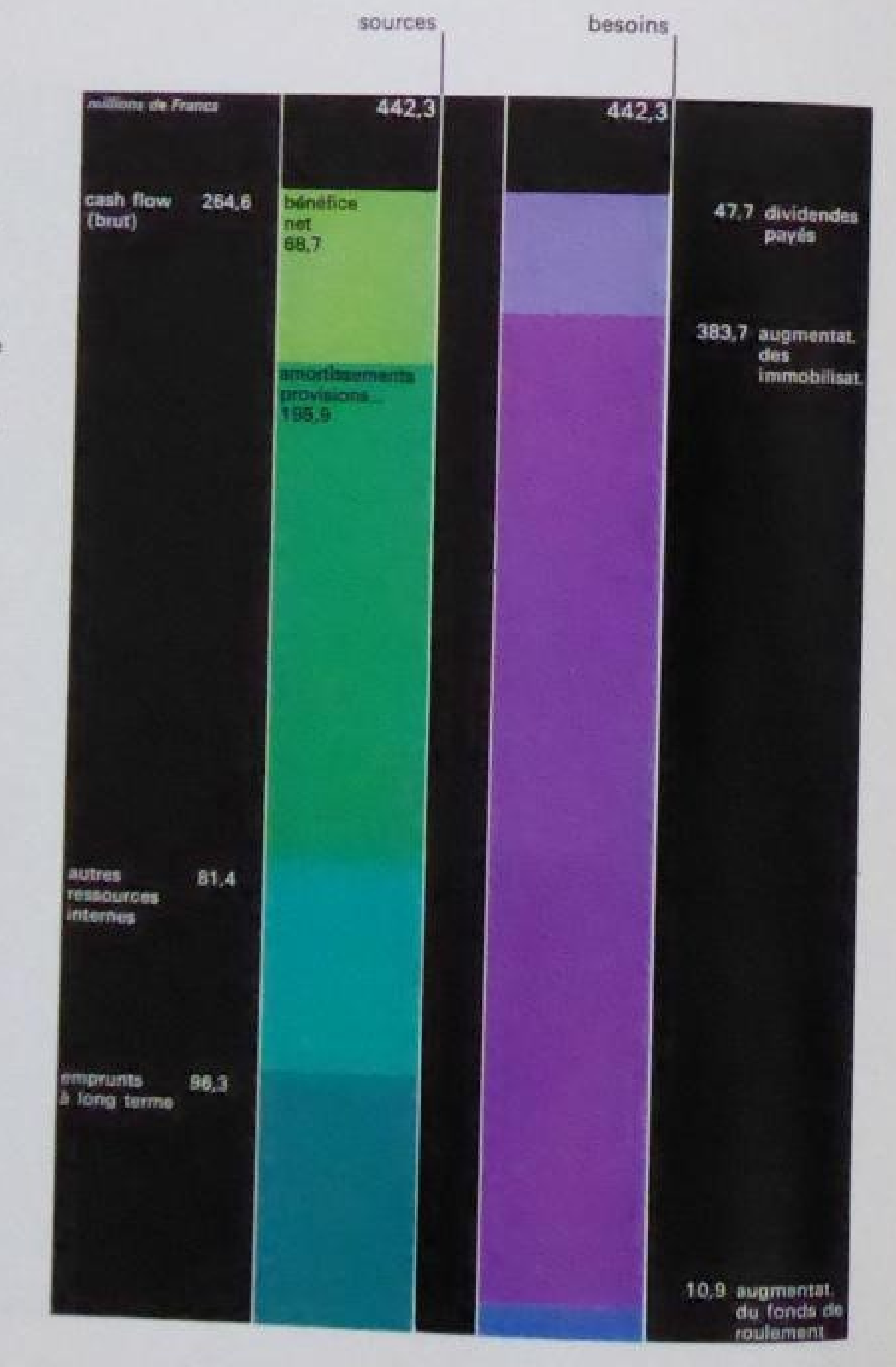
- la valeur nette des immobilisations vendues ou retirées de l'actif qui s'élève à F 5,3 millions,
- la diminution nette des autres investissements par rapport à 1970, soit F 74,2 millions, résultant essentiellement :
  - d'une réduction des prêts et avances à long terme accordés à Esso Chimie (73,5 millions) et aux sociétés de la Raffinerie et du Pipeline de Lorraine (38,1 millions),

- et, en sens inverse, d'une augmentation de nos participations, particulièrement dans Viafrance, et des prêts à la clientèle.
- les autres ressources diverses, soit F 1,9 million.

3. EMPRUNTS A LONG TERME

L'augmentation nette de ce poste de F 96,3 millions par rapport à 1970 résulte de la différence entre les nouveaux emprunts de l'exercice qui s'élèvent à F 113,4 millions, exclusivement destinés au financement de l'"Esso Bretagne" et de l'"Esso Provence", et le passage à court terme d'emprunts précédemment contractés, soit F 17,1 millions.

sources et besoins de fonds



analyse du chiffre d'affaires

	1969		1970		1971	
	millions de francs	%	millions de francs	%	millions de francs	%
Gaz liquéfiés	57,7	2,8	66,3	2,6	78,9	2,5
Carburants auto	548,8	26,5	636,1	25,1	800,8	25,6
Pétrole-essence aviation et carburéacteur	65,2	3,1	68,4	2,7	77,4	2,5
Gas oil	92,8	4,5	123,3	4,9	163,8	5,2
Fuel domestique	468,4	22,6	604,9	23,9	819,4	26,2
Fuels léger et lourds	224,3	10,8	358,3	14,1	558,0	17,8
Lubrifiants	276,2	13,3	283,0	11,2	317,2	10,1
Bitumes	93,4	4,5	110,1	4,3	126,8	4,0
Autres produits	246,6	11,9	284,2	11,2	190,7	6,1
Chiffre d'affaires commercial hors taxes	**2 073,4**	**100,0**	**2 534,6**	**100,0**	**3 133,0**	**100,0**
Taxe intérieure	1 868,3		2 028,1		2 231,6	
Chiffre d'affaires commercial taxe comprise hors T.V.A.	**3 941,7**		**4 562,7**		**5 364,6**	
Transactions compensées hors taxes	498,4		640,8		829,7	
Taxe intérieure	1,7		2,5		5,7	
Prestations de services hors taxes	127,1		260,4		419,2	
Chiffre d'affaires hors taxes	**2 698,9**		**3 435,8**		**4 381,9**	
Chiffre d'affaires taxe comprise, hors T.V.A.	**4 568,9**		**5 466,4**		**6 619,2**	

LE FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement, qui se situe à F 82,6 millions au 31 décembre 1971, a augmenté de F 10,9 millions au cours de l'exercice.
Cette augmentation s'analyse comme suit :

A. AUGMENTATION DE L'ACTIF COURANT DE F 215 MILLIONS

1. Valeurs d'exploitation :
Elles se sont accrues de F 64 millions en raison de l'augmentation du volume du pétrole brut en inventaire et de la valeur des produits finis.

2. Valeurs réalisables à court terme et disponibles :
L'augmentation de ce poste, soit F 151 millions, provient essentiellement de l'accroissement des avances à court terme, dû, pour une grande partie, au transfert à moins d'un an d'avances figurant précédemment dans l'actif immobilisé.

Les créances sur la clientèle augmentent de 12 % par suite, principalement, de l'augmentation des prix de vente.

B. AUGMENTATION DU PASSIF COURANT DE F 204,1 MILLIONS

Cette augmentation concerne notamment le poste "fournisseurs", ainsi que les impôts et taxes à payer à l'État.

Le coefficient de liquidité reste le même qu'au 31 décembre 1970, soit 1,06, le coefficient de trésorerie passant de 0,54 à 0,57.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

1 - L'ensemble des ventes et autres recettes hors T.V.A. de 1971 a atteint F 6.720 millions contre F 5.588 millions en 1970.

Le chiffre d'affaires commercial hors taxes se compare de la façon suivante :

- en 1971 : F 3.133 millions pour 13.770 milliers de tonnes,
- en 1970 : F 2.534,6 millions pour 13.625 milliers de tonnes,

soit d'une année à l'autre une augmentation de 1 % des tonnages pour une augmentation supérieure des valeurs, 23,6 %, conséquence des hausses de prix intervenues en 1971.

2 - Le coût des ventes, ainsi que les frais de fabrication, d'exploitation et de gestion, déduction faite des charges non imputables à l'exploitation de l'exercice, se sont élevés à F 6.595 millions contre F 5.449 millions en 1970, soit un accroissement substantiel résultant notamment de l'augmentation du coût des approvisionnements en pétrole brut.

En outre, les charges de l'année 1971 comprennent :

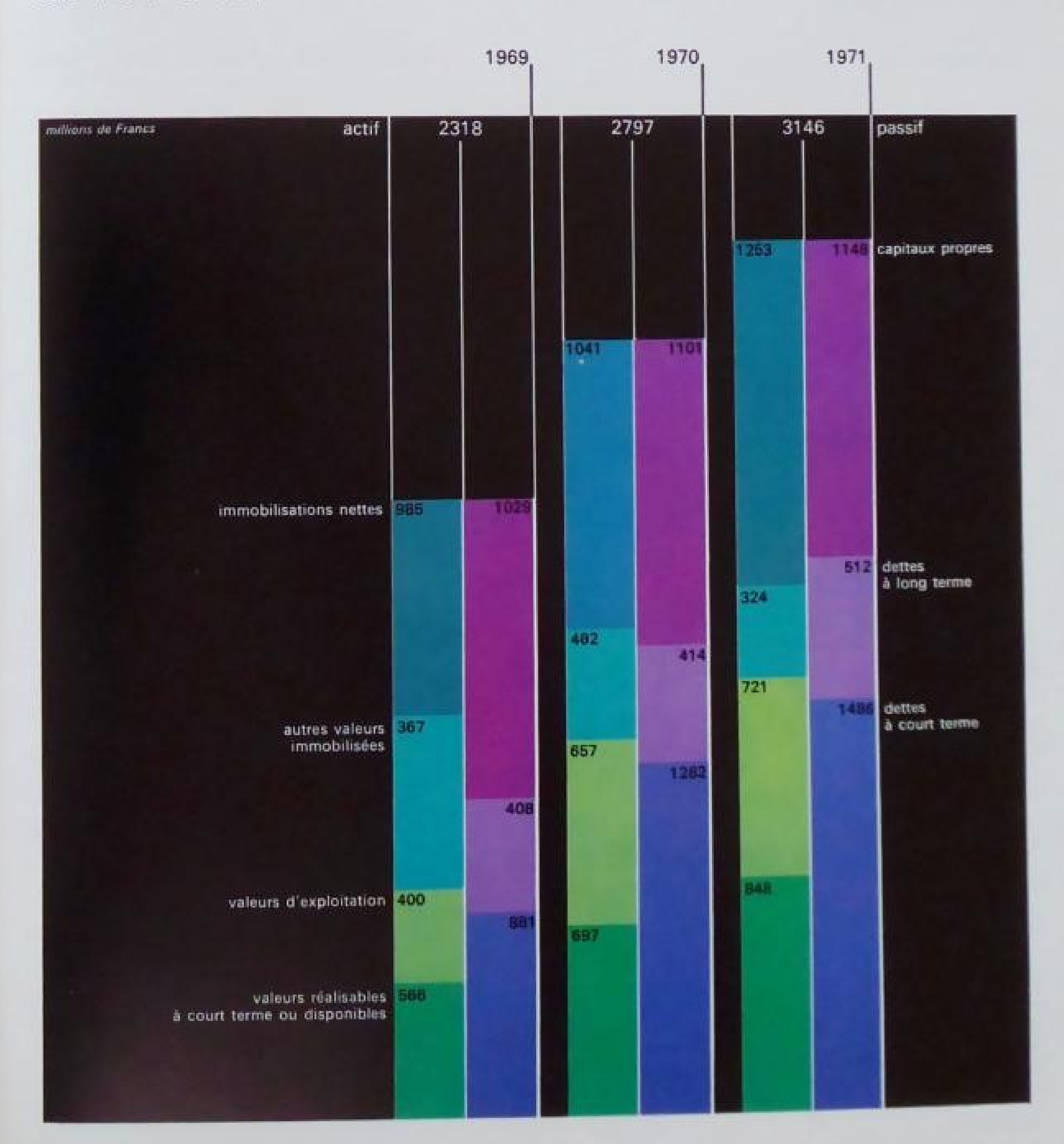
- F 105,8 millions de frais financiers contre 84,3 en 1970,
- F 154,5 millions d'amortissements contre 162,5 en 1970.

3 - Le résultat d'exploitation ressort à F 125,1 millions contre F 139,6 millions l'année précédente, le dividende net reçu d'Esso REP entrant dans ce résultat pour F 47,6 millions.

4 - Le compte de Pertes et Profits a notamment enregistré cette année une dotation complémentaire de F 32,5 millions à la Provision pour fluctuation des cours.

Finalement, le profit net de l'année s'est élevé à F 68,7 millions, légèrement inférieur à celui de 1970 qui était de F 71,5 millions.

évolution du bilan d'esso standard s.a.f. de 1969 à 1971



analyse financière et coefficients

millions de Francs

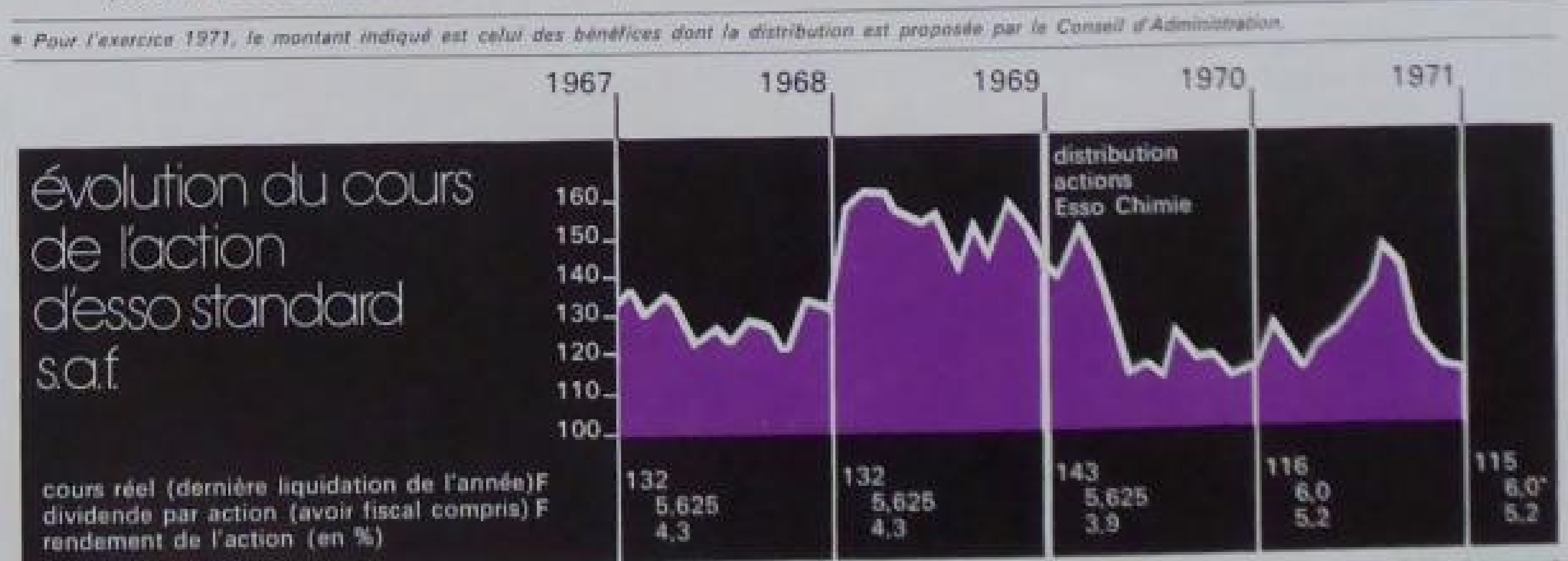
		1967	1968	1969	1970	1971
A	Immobilisations	1 927	2 050	2 317	2 507	2 802
B	Amortissements	1 174	1 264	1 332	1 467	1 549
C	Immobilisations (valeur nette) (A - B)	753	786	985	1 041	1 253
D	Autres valeurs immobilisées	520	611	367	402	324
E	**ACTIF IMMOBILISÉ (C + D)**	**1 273**	**1 397**	**1 352**	**1 443**	**1 577**
F	Valeurs d'exploitation	314	341	400	657	721
G	Valeurs réalisables à court terme et disponibles	439	490	566	697	848
H	**ACTIF CIRCULANT (F + G)**	**753**	**831**	**966**	**1 354**	**1 569**
I	**ACTIF TOTAL (E + H)**	**2 026**	**2 228**	**2 318**	**2 797**	**3 146**
J	Capitaux propres, réserves et provisions	1 018	1 074	1 029	1 101	1 148
K	Dettes à long terme	314	411	408	414	512
L	Dettes à court terme	694	743	881	1 282	1 486
M	**PASSIF TOTAL (J + K + L)**	**2 026**	**2 228**	**2 318**	**2 797**	**3 146**
N	Fonds de roulement (H - L)	59	88	85	72	83
01	Chiffre d'affaires commercial (taxes comprises, hors TVA)	3 179	3 629	3 942	4 563	5 339
02	Chiffre d'affaires commercial (taxes exclues)	1 686	1 922	2 073	2 535	3 108
P	**RÉSULTATS NETS**	**48**	**58**	**76**	**72**	**69**
Q	**CASH FLOW**	**186**	**215**	**211**	**274**	**265**

			1967	1968	1969	1970	1971
1	Liquidité	$\frac{H}{L}$	1,09	1,12	1,10	1,06	1,06
2	Marge nette taxes comprises	$\frac{100 \times P}{01}$	1,51	1,60	1,93	1,58	1,29
2 bis	Marge nette taxes exclues	$\frac{100 \times P}{02}$	2,85	3,02	3,66	2,82	2,21
3	Endettement	$\frac{K}{Q}$	1,69	1,91	1,93	1,51	1,93
4	Rentabilité	$\frac{100 \times P}{J}$	4,72	5,40	7,39	6,50	6,00

résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

	1967	1968	1969	1970	1971
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	595.690.000	595.690.000	595.898.000	595.898.000	595.898.000
b) Nombre d'actions émises	11.913.800	11.913.800	11.917.960	11.917.960	11.917.960
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)	2.254.500	2.530.800	2.698.885	3.435.824	4.381.891
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	187.482.565	230.112.019	228.728.797	310.870.120	299.104.803
c) Impôts sur les bénéfices	16.238	12.776.698	16.530.514	32.947.334	29.473.591
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	48.035.832	58.301.252	76.399.776	71.521.642	68.695.124
e) Montant des bénéfices distribués*	44.676.750	44.676.750	44.692.350	47.671.840	47.671.840
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	15,73	18,24	17,80	23,32	22,62
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	4,03	4,89	6,41	6,00	5,76
c) Dividende versé à chaque action* avec avoir fiscal	5,625	5,625	5,625	6,00	6,00
4. Personnel					
a) Nombre de salariés	5.870	5.109	4.966	4.952	4.915
b) Montant de la masse salariale	145.635.000	149.606.000	156.128.000	172.347.000	190.562.000
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	68.179.000	72.028.000	91.148.000	100.797.000	108.500.000

* Pour l'exercice 1971, le montant indiqué est celui des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.



Cours de l'action Esso Standard au 2 mai 1972: F 152

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1971

filiales

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIERES-ESSO REP

Capital : F 35.100.000.
Participation : 88,98 %.
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

La production de pétrole brut est passée de 1.914.000 t en 1970 à 1.513.000 t en 1971, le chiffre d'affaires de la société restant du même ordre qu'en 1970 en raison de l'augmentation du prix du pétrole brut.

Le bénéfice net après impôt sur les sociétés, qui était de F 69,7 millions en 1970, ressort à F 76,3 millions en 1971. Ce résultat tient compte de la libération d'une partie de la provision pour reconstitution de gisements constituée en 1969 et en 1970, soit au total F 39,6 millions.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PARIS-NIEL

Capital : F 348.000.
Participation : 99,69 %.
Activités : Opérations immobilières.

L'activité de la société a été essentiellement consacrée à la location des stations-service lui appartenant.
La valeur des immobilisations s'élève à F 3,7 millions à fin 1971.

OFFICE PRIVÉ D'ASSURANCES ET DE COURTAGES - O.P.A.C.

Capital : F 200.000.
Participation : 98 %.
Activités : Gestion de contrats d'assurances garantissant les sociétés du groupe Esso en France et leur personnel, les gérants libres des stations-service et certaines autres entreprises.

L'O.P.A.C. gère environ 30.000 contrats et les courtages qu'elle a reçus en 1971 représentent F 2,3 millions.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PARKINGS PARIS-PROVINCE - S.G.P.P.P.

Capital : F 300.000.
Participation : 65,67 %.
Activités : Construction et exploitation de parcs de stationnement.

La S.G.P.P.P. détient une participation majoritaire dans la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers (S.E.P.P.A.) qui exploite depuis février 1969 un parc de 360 emplacements, place d'Anvers à Paris.
Cette dernière société n'a pas encore atteint son plein développement ; néanmoins, ses résultats sont en amélioration régulière sur les exercices précédents.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA PLACE DES URSULES (S.I.P.U.)

Capital : F 4.242.728.
Participation : 73,14 %.
Activités : Concessionnaire d'un parc de stationnement privé à Saint-Etienne.

SOCIÉTÉ HOTELIÈRE DE PETITE CAMPAGNE S.A.R.L.

Capital : F 20.000.
Participation : 95 %.
Activités : Exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

filiales et participations

Francs	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso Standard S.A.F.									
1. FILIALES (50 % au moins du capital détenu par Esso Standard S.A.F.)									
- Esso REP	35 100 000	40 257 820	88,97	37 475 400	—	—	191 164 984	76 340 676	47 627 275
2. PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par Esso Standard S.A.F.)									
- S.A. Viafrance	12 825 000	22 691 882	44,76	15 231 063	—	—	157 889 740	1 072 590	—
- Raffinerie du Midi	22 500 000	1 517 527	33,33	7 420 000	6 066 614	2 033 333	11 159 389	(39 746)	—
- Société du Pipe Line Méditerranée-Rhône (S.P.M.R.)	65 000 000	—	14,17	9 208 600	4 675 110	14 481 719	59 508 086	999 848	—
- Société de la Raffinerie de Lorraine	50 000 000	—	40,00	19 999 200	27 600 000	32 000 000	125 942 190	—	—
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				5 032 597	101 000	—			32 536
2. Participations dans les sociétés françaises				30 875 539	41 457 360	13 855 833			663 774

autres principales participations

SOCIÉTÉ DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE

Capital : F 50.000.000.
Participation : 40 %.
Activités : Construction et exploitation d'une raffinerie en Lorraine.

RAFFINERIE DU MIDI

Capital : F 22.500.000.
Participation : 33,33 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS

Capital : F 5.000.000.
Participation : 21,20 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Capital : F 4.890.000.
Participation : 10 %.
Activités : Exploitation de dépôts publics d'hydrocarbures.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS

Capital : F 11.850.000.
Participation : 16,80 %.
Activités : Réception de fuel pour soutes. Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

GÉOMINES-CAEN

Capital : F 200.000.
Participation : 14 %.
Activités : Construction et exploitation d'un stockage souterrain de produits pétroliers à May-sur-Orne.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES

Capital : F 900.000.
Participation : 16,44 %.
Activités : Récupération et régénération de lubrifiants.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE (TRAPIL)

Capital : F 50.000.000.
Participation : 7,99 %.
Activités : Construction et exploitation de pipelines pour le transport de produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

SOCIÉTÉ DU PIPELINE MÉDITERRANÉE-RHONE

Capital : F 65.000.000.
Participation : 14,17 %.
Activités : Construction et exploitation de pipelines pour le transport de produits finis des raffineries de la Méditerranée vers la vallée du Rhône.

SOCIÉTÉ DU PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE

Capital : F 7.000.000.
Participation : 40 %.
Activités : Construction et exploitation de pipelines pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie de Lorraine.

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION (S.M.C.A.)

Capital : F 3.000.000.
Participation : 16,66 %.
Activités : Construction, gestion et exploitation "d'hydrant systems" à l'Aéroport de Paris.

LA GARE ROUTIÈRE NORD "GARONOR"

Capital : F 60.790.000.
Participation : 6,58 %.
Activités : Construction et exploitation d'une gare routière au nord de Paris.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CHAUFFAGE

Capital : F 3.000.000.
Participation : 20,46 %.
Activités : Travaux d'installation de chauffage et distribution de fuel.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE PARKINGS A SAINT-ÉTIENNE (S.E.P.S.E.)

Capital : F 3.000.000.
Participation : 48,33 %.
Activités : Exploitation d'un parc de stationnement à Saint-Étienne.

SOCIÉTÉ DU PARKING SQUARE BOUCICAUT

Capital : F 2.500.000.
Participation : 10 %.
Activités : Exploitation d'un parc de stationnement à Paris.

VIAFRANCE

Capital : F 12.825.000.
Participation : 44,77 %.
Activités : Travaux routiers et répandage de bitumes et autres produits.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1971, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1971, ainsi que le rapport de votre Conseil d'Administration, nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé ont été conduites selon les règles de diligence normale habituellement retenues ; elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, les pointages, rapprochements et sondages qui nous ont paru utiles dans le cadre du contrôle interne mis en œuvre dans l'entreprise. Toutes les pièces justificatives et explications que nous avons demandées nous ont été fournies. Les méthodes d'évaluation sont pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent, et nous avons reconnu la sincérité des informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration et dans les documents destinés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé de dérogations aux prescriptions légales concernant l'égalité entre actionnaires et à celles relatives aux actions de garantie des administrateurs.

Le bilan et les comptes de résultats sont présentés, cette année, conformément aux prescriptions du plan comptable professionnel des industries du raffinage et de distribution des hydrocarbures.

situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1970 et 1971

(en million de francs) :

	1970	1971	Différences
Actif total	2 797,3	3 145,7	+ 348,4
Dettes envers les tiers	1 696,3	1 998,1	+ 301,8
Actif net	**1 101,0**	**1 147,6**	**+ 46,6**

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :

	1970	1971	Différences
Capital social	595,9	595,9	—
Réserves, prime d'émission d'actions, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	433,6	483,0	+ 49,4
	1 029,5	1 078,9	+ 49,4
Bénéfice de l'exercice	71,5	68,7	— 2,8
Situation nette	**1 101,0**	**1 147,6**	**+ 46,6**

La progression de 49,4 millions du chapitre "réserves et provisions" provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice :

Augmentations :

- Dotations à la réserve légale, à la réserve générale et au report à nouveau, conformément à la 3e résolution de votre assemblée générale ordinaire du 17 juin 1971		27,0
- Dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières		32,5
- Dotation à la provision pour investissement, consécutive à l'intéressement accordé au personnel en 1970		2,8
- Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices		0,3
		62,6

Diminutions :

- Reprise du report à nouveau figurant au bilan à fin 1970	3,2	
- Utilisation de la provision pour déductions fiscales pour investissement	10,0	
		13,2
Augmentation nette des réserves et provisions		**49,4**

mouvements financiers

Les besoins et les ressources de votre société pour l'exercice 1971, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

Ressources :

Autofinancement :		
Bénéfice de l'exercice 1971		68,7
Accroissement des amortissements, soit :		
Dotation de l'exercice (dont 154,5 millions débités au compte d'exploitation générale) contre 162,5 en 1970.	155,7	
Utilisation de la déduction fiscale pour investissement	10,3	
		166,0
Augmentation des dettes à long terme		97,6
Retraits d'immobilisations (valeur résiduelle)		5,3
Augmentation nette de diverses provisions (dont 32,5 millions pour la provision pour fluctuation des cours)		25,7
Diminution nette des "Autres valeurs immobilisées"		79,0
		442,3

Besoins :

Investissements de l'exercice en immobilisations	383,7	
Distribution du dividende 1970	47,7	
		431,4
D'où un léger excédent de		**10,9**

qui est venu accroître d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1971, pour le porter à 82,6 ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1970	1971	Différences
a) Actif circulant	1 354,1	1 569,2	+ 215,1
b) Dettes à court terme	1 282,4	1 486,6	+ 204,2
	71,7	**82,6**	+ **10,9**

Il s'ensuit que le ratio de liquidité (1,06) demeure identique à celui de l'an dernier.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :
Les "Immobilisations" nouvelles (383,7) s'analysent ainsi :
- Installations de raffinage et de laboratoires (97,7) s'appliquant principalement à l'expansion de la raffinerie de Fos ;
- Distribution et transports intérieurs (110,3) portant sur l'expansion et la modernisation du réseau de stations-service et sur la construction de nouveaux dépôts ;
- Transports maritimes (171,3) concernant l'achèvement des superpétroliers Esso Bretagne et Esso Provence actuellement en service ainsi que la construction en cours de deux autres superpétroliers de 250 000 tonnes ;
- Matériel administratif (4,4).

Les "Autres valeurs immobilisées" accusent les variations suivantes :

a) Diminutions s'appliquant aux prêts à plus d'un an dont ceux accordés à Esso Chimie, aux sociétés de la Raffinerie et du Pipeline de Lorraine et à la clientèle	—	122,4
b) Augmentations de vos participations - en particulier dans Viafrance - et des comptes de régularisation - actif	+	43,4
Diminution nette	—	**79,0**

L'importante progression de l'actif circulant (+ 215,1) résulte, notamment, de l'augmentation des valeurs d'exploitation (+ 64), due essentiellement à l'accroissement des quantités de pétrole brut et à la hausse du prix de revient des produits finis, des créances sur la clientèle et autres débiteurs (+ 97,9), des effets à recevoir (+ 40) et des chèques à encaisser (+ 18,6), des comptes de régularisation - actif (+ 8,8), mais tient compte, notamment, de la disparition des déductions fiscales pour investissements.

Les "Dettes à court terme" accusent globalement une augmentation nette de 204,2 millions de francs provenant des autres créanciers (+ 318,7), des fournisseurs (+ 37,5) et des comptes de régularisation-passif (+ 19), tandis que les autres postes de ce chapitre sont en diminution, et notamment, les emprunts et autres dettes à moins d'un an (— 15,2), les effets à payer (— 118,7), les banques créditrices (— 35,2).

engagements hors bilan

Les **engagements donnés** par votre société s'élèvent, en chiffres arrondis, à 864 millions de francs contre 733 millions à fin 1970. Ils s'appliquent à des cautions en douane au titre des crédits d'enlèvement (356), à des cautions mutuelles données à des confrères au titre des licences de raffinage et de distribution (67), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (137) et à des participations financières (51), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (148), aux engagements concernant les logements de Fos-sur-Mer, et des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (93), à des dossiers litigieux et à diverses cautions (12).

Les **engagements reçus** se chiffrent à 497 millions de francs, contre 484 millions en 1970. Ils comprennent, soit des cautions en douane consenties à votre Société par des confrères (430), soit des cautions mutuelles reçues au titre des licences de raffinage et de distribution (66,6) et, pour le solde (0,4) principalement à des cautions bancaires en faveur de diverses administrations.

résultats

Les résultats de l'exercice 1971, comparés à ceux de l'exercice précédent, s'analysent, en résumé, comme suit, en millions de francs :

	1970	1971	Différences
Ventes hors taxes	2 535	3 133	+ 598
L'accroissement des ventes s'établit, d'une année sur l'autre, en valeur à 23,6 % mais en tonnage à 1 %.			
Bénéfice avant amortissements, provisions directement imputées à pertes et profits, et impôt sur sociétés	261,1	239,7	— 21,4
Dividendes nets reçus	46,7	48,3	+ 1,6
	307,8	288,0	— 19,8
Amortissements	— 162,5	— 154,5	— 8,0
Variations des provisions hors exploitation ou exceptionnelles	— 40,8	— 35,3	— 5,5
Bénéfice avant impôt	104,5	98,2	— 6,3
Impôt sur sociétés	— 33,0	— 29,5	— 3,5
Bénéfice net	71,5	68,7	— 2,8

Ce bénéfice net - en légère diminution de 2,8 millions de francs sur l'exercice précédent - tient compte notamment d'un complément de dotation de 32,5 millions à la provision pour fluctuation des cours des matières premières.
Le projet d'affectation du bénéfice net de 68 695 123,87 F qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration est conforme aux dispositions statutaires et légales.
En conclusion, il résulte des examens auxquels nous avons procédé, dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée, que nous pouvons certifier la sincérité et la régularité de l'inventaire, du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan qui sont soumis à votre approbation.

Les Commissaires aux Comptes :
Paris, le 13 Avril 1972
A. Amic A. Veyrenc
Agréés près les Cours d'Appel

RAPPORT SPECIAL

prévu par l'article 103 alinéa 3 de la loi sur les sociétés commerciales

Mesdames, Messieurs,

Nous avons reçu avis des conventions suivantes entrant dans le cadre de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice 1971, et conclues avec la société Esso REP (Administrateurs communs : MM. Armand et Dubois) :

1° Prorogation au 31 janvier 1973 de la durée de l'ouverture de crédit de 30 millions de francs au taux de 7 % précédemment consentie par cette société (Avenant n° 3 à la convention du 18 octobre 1967 - Conseil du 22 janvier 1971).

2° Prorogation au 31 décembre 1971 de la durée de l'ouverture de crédit de 40 millions de francs (Avenant n° 2 à la convention du 27 mars 1969 - Conseil du 22 janvier 1971) - et augmentation du plafond de cette avance, porté à 70 millions (Avenant n° 3 - Conseil du 19 mars 1971) puis à 90 millions - et, enfin, nouvelle prorogation au 31 décembre 1972 de la durée de cette avance (Avenant n° 4 - Conseil du 19 novembre 1971).

3° Modification du contrat de vente de pétrole brut à compter du 20 mars 1971, à la suite des récents accords internationaux : avenant n° 4 au contrat du 22 février 1961, relatif à la nouvelle règle de variation des prix en fonction de la densité (Conseil du 17 septembre 1971).

4° Avenant au contrat de location du 26 mars 1966 de l'ensemble immobilier de Bègles, par suite d'une légère réduction de la superficie louée et de la révision du loyer dont le montant se trouve porté depuis le 26 octobre 1971 de 110.000 à 122.000 F (Conseil du 19 novembre 1971).

Les conventions intervenues à la suite de ces autorisations et les conditions dans lesquelles elles ont été exécutées n'appellent pas de commentaire particulier.

Il en est de même des opérations réalisées en application de conventions antérieurement autorisées et détaillées dans nos précédents rapports, notamment des règlements par Esso Chimie des ventes effectuées, - des services rendus, industriels, commerciaux, administratifs et de recherche, - des intérêts sur prêts et avances, - des locations de terrains et de dépôts, - des achats de pétrole brut à Esso REP, prestations de services réciproques avec cette société, intérêts sur prêts d'Esso REP, - convention d'entraide avec Standard-Kuhlmann, - cautions accordées en faveur des Docks des Pétroles d'Ambès et de la Société de Manutention des Carburants Aviation.

Pour mémoire, comme les années précédentes, des opérations courantes effectuées à des conditions normales, entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1971, entre votre société et diverses entreprises - notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas - ayant avec Esso Standard des administrateurs communs.

Paris, le 24 Mars 1972

A. Amic A. Veyrenc

EXERCICE 1971 ESSO STANDARD S.A.F.

compte d'exploitation générale

débit

	Francs
Stocks au début de l'exercice	657 276 077,24
Achats	2 509 910 105,21
Frais de personnel	299 061 718,68
Impôts et taxes	2 250 939 744,34
Travaux, fournitures et services extérieurs	332 920 348,06
Transports	849 198 895,70
Frais divers de gestion	149 818 891,00
Frais financiers	105 781 821,30
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement	8 748,75
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations	154 490 275,78
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges	464 500,00
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation	10 703 889,51
Bénéfice d'exploitation	**125 134 725,01**
	7 445 709 740,58

crédit

Stocks à la fin de l'exercice	721 294 005,15
Ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	6 619 236 321,98
Ventes de déchets et ventes diverses	346 035,41
Ristournes, rabais et remises à recevoir	350 000,00
Produits accessoires	31 641 475,18
Produits financiers	68 195 091,28
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	4 515 261,58
Travaux et charges non imputables à l'exercice	131 550,00
	7 445 709 740,58

compte de pertes et profits

débit

Pertes sur exercices antérieurs	614 944,27
Pertes exceptionnelles	8 471 525,82
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	35 268 673,70
Impôts sur les bénéfices	29 473 590,60
Bénéfice net	**68 695 123,87**
	142 523 858,26

crédit

Bénéfice d'exploitation	125 134 725,01
Profits sur exercices antérieurs	204 893,51
Profits exceptionnels	17 184 239,74
	142 523 858,26

BILAN
AU 31 DECEMBRE 1971
ESSO STANDARD S.A.F.

actif

Groupe		Montant brut	Amortissements, dépréciations et plus-values réinvesties	Montant net
	Frais d'établissement			
	Prime de remboursement des obligations	**868 560,00**	**185 002,50**	**683 557,50**
VALEURS IMMOBILISÉES 1 576 538 570,82	**Immobilisations**			
	Terrains	161 932 363,15	17 262 499,23	144 669 863,92
	Constructions et ouvrages d'infrastructure	327 248 685,38	119 431 426,44	207 817 258,94
	Installations complexes spécialisées	1 247 413 814,03	906 930 485,01	340 483 329,02
	Matériel et outillage	200 144 955,65	129 485 585,20	70 659 370,45
	Matériel de transport	475 219 302,38	256 845 698,83	218 373 603,55
	Autres immobilisations corporelles	148 469 185,80	84 533 795,05	63 935 390,75
	Pipe-line	44 484 339,62	31 799 785,70	12 684 553,92
	Immobilisations incorporelles	12 422 386,59	2 729 089,40	9 693 297,19
	Immobilisations en cours	184 455 869,94		184 455 869,94
	Total	**2 801 790 902,54**	**1 549 018 364,86**	**1 252 772 537,68**
	Autres valeurs immobilisées			
	Prêts et autres créances à plus d'un an	145 622 110,69	160 700,00	145 461 410,69
	Titres de participation	130 596 491,46	5 353 592,33	125 242 899,13
	Dépôts et cautionnements	1 619 827,88		1 619 827,88
	Compte de régularisation d'actif à plus d'un an	50 758 337,94		50 758 337,94
	Total	**328 596 767,97**	**5 514 292,33**	**323 082 475,64**
ACTIF CIRCULANT 1 569 187 196,19 — STOCKS 721 294 005,15	**Valeurs d'exploitation**			
	Marchandises	14 052 134,19		14 052 134,19
	Matières premières	190 553 879,00		190 553 879,00
	Matières consommables	19 479 698,98		19 479 698,98
	Produits finis	400 926 689,31		400 926 689,31
	Produits en cours	91 145 420,67		91 145 420,67
	Emballages commerciaux	5 136 183,00		5 136 183,00
	Total	**721 294 005,15**		**721 294 005,15**
COMPTES DE TIERS 714 264 801,42	**Valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	Fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	800 989,70		800 989,70
	Clients	440 091 024,57	10 422 845,59	429 668 178,98
	Autres débiteurs	240 631 771,11	735 311,68	239 896 459,43
	Comptes de régularisation : actif	43 899 173,31		43 899 173,31
COMPTES FINANCIERS 133 628 389,62	Prêts à moins d'un an	22 195 716,46		22 195 716,46
	Effets à recevoir	64 582 722,76		64 582 722,76
	Chèques et autres valeurs à encaisser	26 243 137,15		26 243 137,15
	Titres de placement	1 807 341,47	49 355,92	1 757 985,55
	Banques et chèques postaux	17 854 806,90		17 854 806,90
	Caisse	994 020,80		994 020,80
	Total	**859 100 704,23**	**11 207 513,19**	**847 893 191,04**
	Total général	**4 711 650 939,89**	**1 565 925 172,88**	**3 145 725 767,01**

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés	863 770 195,30
Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus	496 809 623,97

passif

Francs

Groupe		Montant	Groupe
CAPITAUX PERMANENTS 1 590 396 444,26	**Capital propre et réserves**		PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 078 952 395,58
	Capital Social	595 898 000,00	
	Primes d'émission et de fusion	160 851 388,17	
	Réserve légale	45 979 000,00	
	Plus-values à long terme	7 243 431,06	
	Réserves facultatives	60 000 000,00	
	Réserve de renouvellement du stock indispensable	2 507 730,00	
	Total	**872 479 549,23**	
	Report à nouveau	**3 414 813,41**	
	Situation nette (avant résultats)	**875 894 362,64**	
	Provisions réglementées		
	Provision pour fluctuation des cours des matières premières	195 500 000,00	
	Provision pour investissement	6 665 032,94	
	Provisions pour Pertes et Charges		
	Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	893 000,00	
	Dettes à long et moyen terme		PASSIF ENVERS LES TIERS 1 998 078 247,56
	Obligations à plus d'un an	79 950 000,00	
	Emprunts à plus d'un an	266 000 000,00	
	Avances reçues et comptes courants bloqués	74 030 296,60	
	Autres dettes à plus d'un an	91 463 752,08	
	Total	**511 444 048,68**	
COMPTES DE TIERS 901 452 408,50	**Dettes à court terme**		
	Fournisseurs	174 286 742,97	
	Clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 228 323,14	
	Autres créanciers	568 735 597,35	
	Comptes de régularisation - passif	154 201 745,04	
COMPTES FINANCIERS 585 181 790,38	Obligations et bons à moins d'un an	66 600,00	
	Emprunts à moins d'un an	14 339 848,82	
	Effets à payer	526 858 400,57	
	Banques créditrices	43 916 940,99	
	Total	**1 486 634 198,88**	
	Résultats : Bénéfice de l'exercice	**68 695 123,87**	
	Total général	**3 145 725 767,01**	

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 1971 ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP

actif

		Montant brut	Amortissements, dépréciations et plus-values réinvesties	Montant net
	Frais d'établissement			
	Prime de remboursement des obligations	0,9	0,2	0,7
VALEURS IMMOBILISÉES 1 606,7	**Immobilisations**			
	Terrains	162,4	17,3	145,1
	Travaux souterrains et sondages	118,0	103,3	14,7
	Constructions et ouvrages d'infrastructure	334,0	123,0	211,0
	Installations complexes spécialisées	1 306,0	956,6	349,4
	Matériel et outillage	207,7	136,4	71,3
	Matériel de transport	476,6	258,1	218,5
	Autres Immobilisations corporelles	152,6	87,7	64,9
	Pipe-line	70,2	50,7	19,5
	Immobilisations incorporelles	12,4	2,7	9,7
	Frais de recherches	23,2	23,2	—
	Immobilisations en cours	214,0	—	214,0
	Total	**3 077,1**	**1 759,0**	**1 318,1**
	Autres valeurs immobilisées			
	Prêts et autres créances à plus d'un an	147,8	0,1	147,7
	Titres de participation	93,1	5,4	87,7
	Dépôts et cautionnements	1,7	—	1,7
	Compte de régularisation d'actif à plus d'un an	50,8	—	50,8
	Total	**293,4**	**5,5**	**287,9**
STOCKS 711,0	**Valeurs d'exploitation**			
	Marchandises	14,1	—	14,1
	Matières premières (pétrole brut)	191,5	—	191,5
	Matières consommables	22,6	—	22,6
	Produits finis	388,3	—	388,3
	Produits en cours	89,4	—	89,4
	Emballages commerciaux	5,1	—	5,1
	Total	**711,0**	—	**711,0**
COMPTES DE TIERS 719,3	**Valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	Fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	0,8		0,8
	Clients	440,2	10,4	429,8
	Autres débiteurs	244,8	0,7	244,1
	Comptes de régularisation - actif	44,6	—	44,6
COMPTES FINANCIERS 134,7	Prêts à moins d'un an	22,9	—	22,9
	Effets à recevoir	64,6	—	64,6
	Chèques et autres valeurs à encaisser	26,2	—	26,2
	Titres de placement	1,8	0,1	1,7
	Banques et Chèques Postaux	18,2	—	18,2
	Caisse	1,1	—	1,1
	Total	**865,2**	**11,2**	**854,0**
	Total général	**4 947,6**	**1 775,9**	**3 171,7**
	Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés	863,8		
	Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus	497,3		

passif

Millions de Francs

		Montant	
CAPITAUX PERMANENTS 1 726,7	**Capital propre et réserves**		PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 257,9
	Capital Social	595,9	
	Primes d'émission et de fusion	165,0	
	Réserve légale	49,1	
	Plus-values à long terme	7,8	
	Réserves facultatives	60,0	
	Réserve de renouvellement du stock indispensable	3,9	
	Réserve spéciale de réévaluation	6,2	
	Total	**887,9**	
	Report à nouveau	**69,2**	
	Situation nette (avant résultats)	**957,1**	
	Provisions réglementées		
	Provision pour fluctuation des cours des matières premières	195,5	
	Provision pour investissement	8,5	
	Provision pour reconstitution des gisements	95,9	
	Total	**299,9**	
	Provisions pour pertes et charges		
	Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	**0,9**	
	Dettes à long et moyen terme		PASSIF ENVERS LES TIERS 1 826,6
	Obligations à plus d'un an	79,9	
	Emprunts à plus d'un an	223,4	
	Avances reçues et comptes courants bloqués	74,0	
	Autres dettes à plus d'un an	91,5	
	Total	**468,8**	
COMPTES DE TIERS 848,8	**Dettes à court terme**		
	Fournisseurs	72,4	
	Clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4,2	
	Autres créanciers	593,5	
	Redevance sur production d'huile brute	16,6	
	Comptes de régularisation - passif	162,1	
COMPTES FINANCIERS 509,0	Obligations et bons à moins d'un an	0,1	
	Emprunts à moins d'un an	14,3	
	Effets à payer	450,7	
	Banques créditrices	43,9	
	Total	**1 357,8**	
	Résultats : Bénéfice de l'exercice	**70,5**	
	Intérêts minoritaires	**16,7**	
	Total général	**3 171,7**	

EXERCICE 1971 ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP CONSOLIDES

compte d'exploitation générale

débit

	Millions de Francs
Stocks au début de l'exercice	649,8
Achats	2 327,2
Frais de personnel	318,4
Impôts et taxes	2 271,9
Impôt sur dividende Esso Rep	15,4
Travaux, fournitures et services extérieurs	352,1
Transports	851,7
Frais divers de gestion	150,8
Frais financiers	92,9
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations	167,4
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges	0,5
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation	10,7
Bénéfice d'exploitation	**209,0**
Total	**7 417,8**

crédit

Stocks à la fin de l'exercice	711,0
Ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	6 624,8
Ventes de déchets et ventes diverses	0,4
Ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir	0,4
Produits accessoires	31,7
Produits financiers	22,7
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	20,5
Travaux et charges non imputables à l'exercice	6,3
Total	**7 417,8**

compte de pertes et profits

débit

Pertes sur exercices antérieurs		0,6
Pertes exceptionnelles		9,7
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements hors exploitation ou exceptionnels :		
Provision pour reconstitution des gisements	51,1	
Amortissements des charges d'exploration	23,2	
Autres dotations	37,1	111,4
Impôts sur les bénéfices		65,8
Bénéfice net consolidé		
Quote-part des actionnaires d'Esso Standard	70,5	
Quote-part des intérêts minoritaires des tiers dans Esso Rep	8,4	**78,9**
Total		**266,4**

crédit

Bénéfice d'exploitation de l'exercice	209,0
Profits sur exercices antérieurs	0,6
Provision pour reconstitution des gisements devenue disponible	39,6
Profits exceptionnels	17,2
Total	**266,4**

LES ADMINISTRATEURS D'ESSO STANDARD S.A.F.

Jacques Ballet
Président
Directeur Général
7, rue Léon-Mignotte,
Bièvres - 91

Administrateur de :
Esso Europe Inc.
Esso Africa Inc.
Esso Supply Cy
Esso Motor Hotels Inc.
Esso Chimie
Standard-Kuhlmann
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Esso Research N.V.
Institut Français du Pétrole (I.F.P.)
Société pour l'Industrie des Transports

André Dubois
Vice-Président
77, bd du Gl Koenig
Neuilly-sur-Seine - 92

Président de :
Esso REP

Administrateur de :
Port Autonome de Bordeaux

Jules Armand
Administrateur
8, bd Jean-Mermoz,
Neuilly-sur-Seine - 92

Président de :
Les Docks des Pétroles d'Ambès (D.P.A.)

Administrateur de :
Esso REP
Transports par Pipeline Citerna (T.P.C.)

Francis Fabre
Administrateur
75, rue de Grenelle,
Paris 7e

Président de :
Union de Transports Aériens (U.T.A.)
Chargeurs Réunis
Cie Maritime des Chargeurs Réunis
Vice-Président de :
Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux

Administrateur de :
Sté de Recherches et d'Exploitation de Pétrole EURAFREP
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas
Safic-Alcan
Banque de Paris et des Pays-Bas
Fiat Automobiles
Institut du Développement Industriel (I.D.I.)
Cie Financière Delmas-Vielgeux

Jean Forgeot
Administrateur
80, boulevard Flandrin,
Paris 16e

Président de :
Schneider S.A.
Cie Financière de l'Union Européenne
Président d'Honneur de :
France-Gironde
Jeumont-Schneider
Vice-Président de :
ARBED
Chrysler-France

Administrateur de :
Marine-Schneider
Creusot-Loire
Imprimerie Georges Lang
Cie Maritime des Chargeurs Réunis
Banque de l'Union Européenne
Publicis

Gustave Rambaud
Administrateur
31, avenue Georges-Mandel
Paris - 16e

Président de :
Banque de Paris et des Pays-Bas - Hollande
Vice-Président de :
Société Pierrefitte
Forges de Châtillon-Commentry-Biache

Administrateur de :
Banque de Paris et des Pays-Bas
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas
Omnium de Participations Financières et Industrielles (O.P.F.I.)
Paribas International S.A.
Banque de Paris et des Pays-Bas - Belgique
Banque de Paris et des Pays-Bas - Suisse
Cie Industrielle et Financière Babcock-Fives
Sté de Paris et du Rhône
Banque de l'Union Parisienne
Société Norvégienne de l'Azote

Auguste Schlageter
Administrateur
60, rue François-Ier
Paris - 8e

---

candidat au conseil d'administration

Henri Lamaison
48, rue du Ranelagh
Paris 16e

Né le 3 juin 1918 à Dax (Landes)
Ancien élève de l'École Polytechnique.
Entré en 1947 comme Ingénieur à la Standard Française des Pétroles. A fait toute sa carrière dans le groupe Esso :
Directeur de la Coordination et des Études Économiques en 1961,
Directeur de la Raffinerie de Port-Jérôme en 1965,
Directeur des Opérations-Logistique en 1969,
Directeur du "Logistics Planning Department" à Esso Europe en 1969/1971

Directeur Général Adjoint d'Esso Standard S.A.F. (depuis juin 1971)
Président de la Société de Manutention des Carburants Aviation (S.M.C.A.).
Administrateur de :
Esso Chimie
Société de la Raffinerie de Lorraine
Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine